



Le Premier ministre, Manuel Valls, le 6 octobre, en visite à la City de Londres : *"My government is pro-business !"* (« Mon gouvernement est pro-entreprise »)

Photo AFP

## Guichet ouvert pour la guerre et les patrons

C'est un budget de guerre, de guerre sans fin, que le gouvernement a présenté la semaine dernière. Le budget de la Défense prévoit une ligne budgétaire de 0,45 milliard d'euros pour ce que le gouvernement appelle « Opex » ou « opérations extérieures ». Mais il admet lui-même que l'intervention de milliers de soldats en Centrafrique, au Sahel, en Irak, et peut-être demain en Syrie, contre des « ennemis » que les interventions militaires « alliées » précédentes avaient elles-mêmes contribué à armer, s'avérera au final beaucoup plus coûteuse. Déjà, depuis le début de cette année, le coût des Opex explose : un milliard d'euros. Et l'an prochain ? Le ministère de la Défense ne fincera pas ce surcoût. Ce seront les autres ministères qui devront payer par des coupes supplémentaires dans leurs propres crédits, alors que le gouvernement prévoit déjà 7,7 milliards d'euros de coupes dans le projet de budget initial pour 2015, pour financer le pacte de responsabilité et les nouveaux cadeaux aux patrons. « Les Opex non budgétées feront l'objet d'un financement interministériel, préservant ainsi les crédits d'équipement du ministère (de la Défense). Ces surcoûts additionnels (...) peuvent résulter soit d'opérations nouvelles, soit du durcissement ou de la prolongation d'opérations en cours, après décision du chef de l'Etat », lit-on dans la présentation du budget du ministère de la Défense. En bref : guichet ouvert pour la guerre et les patrons, austérité renforcée pour les travailleurs.

Y. L.

40 milliards d'euros de cadeaux aux patrons, accompagnés d'un plan de rigueur "sans précédent" de 50 milliards de coupes contre les travailleurs

# Au centre du projet de budget 2015 : le pacte de responsabilité

Yan Legoff

.....  
**"M**y government is pro-business ! » (« Mon gouvernement est pro-entreprise ») : en visite à la City (la Bourse) de Londres, le 6 octobre, le Premier ministre, Manuel Valls, a cru bon de renouveler son allégeance au capital financier, après le fameux « J'aime l'entreprise », qu'il avait lancé à l'université d'été du Medef, en août dernier.

Cette politique s'incarne d'abord et avant tout dans le pacte de responsabilité que son gouvernement met en œuvre. C'est le centre du projet de budget pour 2015, qui a été présenté le 1<sup>er</sup> octobre.

## Le pacte, "pilier de la politique budgétaire du gouvernement"

Dans le document de 140 pages remis à la presse à cette occasion, le gouvernement le dit lui-même : « La politique budgétaire du gouvernement repose sur deux piliers : — la réduction du déficit structurel par des économies en dépenses (...); — la mobilisation de moyens exceptionnels en faveur de l'emploi et de l'investissement, en particulier avec la mise en œuvre du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) et du pacte de responsabilité et de solidarité. » C'est « un effort sans précédent », dit le gouvernement.

Concrètement, les « deux piliers » de cette politique ouvertement pro-patronale, ce sont : plus de 40 milliards d'euros d'exonérations diverses au profit du patronat, prévus d'ici à 2017 par le pacte de respon-

sabilité, qui serviront à grossir ses profits ; 50 milliards d'euros d'« économies » dans les dépenses de l'Etat, des collectivités locales et de la protection sociale collective (21 milliards dès 2015). Ce plan de rigueur, c'est une guerre programmée contre tous les travailleurs (lire page 4).

## Un "déficit" creusé par les aides aux patrons

Le gouvernement met en avant le « déficit », qui s'aggrave, pour justifier les coupes drastiques dans toutes les administrations, les services publics, la Sécurité sociale. Mais d'où vient-il, ce déficit ? Des cadeaux que le gouvernement fait à tour de bras aux patrons ! D'après les propres chiffres du ministère du Budget (1), sur les sept premiers mois de l'année, l'impôt sur les sociétés (payé par les patrons sur leurs profits) a rapporté aux caisses de l'Etat 42 % de moins que sur la même période de l'an passé. Un trou de 10 milliards d'euros ! En cause : le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), qui fait partie du pacte de responsabilité. Pour le mettre en œuvre, on demande depuis des semaines aux agents du ministère des Finances de passer leur temps à envoyer des chèques aux patrons !

Le projet de budget sera envoyé à la Commission européenne, le 15 octobre. Bruxelles pense qu'il n'est pas encore assez rigoureux, et il est « fort probable qu'il soit rejeté », indique une « source européenne » à l'AFP, qui ajoute que des « négociations en coulisses » ont déjà commencé... ■

(1) Communiqué de presse du 9 septembre 2014 : « Situation mensuelle budgétaire au 31 juillet 2014 ».

Grâce au crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), les patrons ont payé 42 % de moins en impôt sur les sept premiers mois de l'année. Un trou de 10 milliards d'euros, pour l'Etat !

## "Les impôts baissent, mais tout augmente !"

Avec ce titre percutant, la « une » du journal *Le Parisien* (2 octobre) met en perspective la baisse de l'impôt sur le revenu pour les ménages les plus modestes, prévue, selon le gouvernement, dans le projet de budget 2015, et les augmentations annoncées dans le même mouvement.

### Redevance télé :

+ 3 euros l'an prochain. Elle passe de 133 à 136 euros. L'augmentation est 4,6 fois supérieure à la hausse générale des prix officiellement prévue en 2014 !

### Gazole :

+ 4 centimes par litre. Cette hausse représente un surcoût de 2 euros par plein de 50 litres. Elle résulte de l'application de deux nouvelles taxes à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain : une taxe carbone et une taxe pour remplacer partiellement l'« écotaxe » morte-née.

### Gaz :

+ 3,9 % Cette hausse est intervenue le 1<sup>er</sup> octobre. Les tarifs baissent au printemps et à l'été, ils augmentent à l'approche de l'hiver, où la consommation est la plus importante, alors que des millions de foyers peinent à régler leur facture !

### Timbre postal :

+ 10 centimes. Le timbre rouge passera, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, de 66 à 76 centimes (+ 15,2 % !), le timbre vert de 61 à 68 centimes.

# Les municipalités à l'heure du pacte de responsabilité

Marie Stagliano

Les dotations de l'Etat aux municipalités, départements et régions vont diminuer de 3,7 milliards d'euros. C'est là « la participation des collectivités territoriales au rétablissement des comptes publics » pour 2015.

C'est leur part des 50 milliards d'euros d'économies, dont 21 milliards pour 2015. Un « niveau inédit » afin de poursuivre « la mise en œuvre du pacte de responsabilité » est-il précisé, à plusieurs reprises, dans l'exposé général des motifs du projet de loi de finances 2015.

3,7 milliards, ce n'est qu'une première tranche. Les subventions allouées par l'Etat aux collectivités territoriales devraient diminuer de 11 milliards à l'horizon 2017, au rythme régulier de 3,7 milliards par an.

« La baisse des dotations versées par l'Etat aux collectivités locales les obligera à dépenser moins. (...) Moins d'argent, c'est moins d'aides aux associations, moins de commandes aux entreprises, moins d'embauches de fonctionnaires territoriaux, moins de travaux... », commente le journal *Le Parisien* (6 octobre).

Ce sont les communes qui vont fournir la plus grosse part de l'effort, à hauteur d'un peu plus de 2 milliards d'euros en 2015.

Une situation qui place les majorités municipales face à leurs responsabilités. Pour le PCF en particulier, qui, au plan national, dénonce périodiquement le pacte de responsabilité, la politique d'austérité du gouvernement. Que vont faire ses représentants dans les municipalités ?

Photo AFP



Anne Hidalgo, maire (PS) de Paris, en compagnie de son adjoint (PCF) Ian Brossat.

## «UNE SITUATION QUI PLACE LES MAJORITÉS MUNICIPALES FACE À LEURS RESPONSABILITÉS»

A Paris, par exemple, la majorité municipale PS-PCF-EELV prépare un plan d'économies de 400 millions d'euros qui va tailler dans le budget de la Ville. Selon M<sup>me</sup> Hidalgo, toutes les pistes sont à l'étude : hausse des tarifs municipaux des cantines, des conservatoires, baisse des dépenses de fonctionnement...

Le principal adjoint PCF de M<sup>me</sup> Hidalgo, Ian Brossat, déclare au même moment : « Alors que la gauche est dans la nasse au plan nation-

nal, à Paris, nous sommes des miraculés et nous resserrons les rangs. A tel point que la majorité est apparue plus soudée que sous Bertrand Delanoë. »

Resserrer les rangs autour du plan d'économies sans précédent de M<sup>me</sup> Hidalgo... tout en dénonçant au plan national la politique d'austérité ?

Un grand écart pour le moins difficile à tenir. Et cette question est posée dans toutes les mairies, aussi bien celles que le PCF dirige directement que celles où ses élus sont associés à la gestion (lire en page 7 l'article sur Les Mureaux).

# Qui peut nier que la CFDT est l'agent du gouvernement ?

A l'heure où nous bouclons notre journal, nous sommes à la veille d'une rencontre au sommet prévue le mercredi 8 octobre entre la CGT et la CFDT.

Le chroniqueur du *Monde* Michel Noblecourt écrit à ce propos le 26 septembre dernier : « Ce n'est pas une première, mais c'est une démarche rarissime dans l'histoire des relations entre la CGT et la CFDT dont l'initiative revient à Laurent Berger, qui a fait la proposition à la mi-août. Mercredi 8 octobre, les deux instances dirigeantes des deux principales confédérations — la commission exécutive de la CFDT et le bureau confédéral de la CGT — se rencontreront (...). Ce sommet est d'autant plus inattendu qu'à peu près tout oppose actuellement la centrale de Laurent Berger à celle de Thierry Lepaon. La CFDT soutient toujours le pacte de responsabilité. »

Noblecourt ajoute : « Thierry Lepaon, qui a du mal à mettre en œuvre "le syndicalisme rassemble" et qui a inventé le concept de... "reconnexion syndicale". »

Surprenant. Y a-t-il un seul domaine où la politique de la CFDT ne s'est pas dirigée ouvertement contre les intérêts des travailleurs ? Citons seulement :

— l'ANI sur la sécurisation de l'emploi, signé par le Medef et la CFDT, contre lequel la CGT, avec FO, la FSU et Solidaires, ont appelé à manifester à plusieurs reprises ;

— le pacte de responsabilité, appuyé chaudement par la CFDT, et dénoncé en commun, là encore, par la CGT, FO, la FSU et Solidaires ;

— les négociations de branche sur la mise en œuvre du pacte de responsabilité. Un seul accord a pour l'instant été signé, dans la branche de la chimie, par la CFDT et le patronat, alors que les fédérations de la CGT et de FO l'ont vivement dénoncé ;

— la grève des pilotes d'Air France. Dès le 15 septembre, premier jour de la grève, Laurent Berger l'a dénoncée en parlant d'une « grève indécente » ;

— le travail du dimanche. Dans une interview récente à *Paris Match*, Laurent Berger affirme



Laurent Berger et Thierry Lepaon.

## «Une démarche rarissime dans l'histoire des relations entre la CGT et la CFDT dont l'initiative revient à Laurent Berger (...). Ce sommet est d'autant plus inattendu qu'à peu près tout oppose actuellement la centrale de Laurent Berger à celle de Thierry Lepaon»

Le Monde, le 26 septembre.

clairement : « Pour le commerce, s'il y a un intérêt économique dans des zones géographiques précises, nous ne sommes pas contre des ouvertures certains dimanches, à fixer par accord. »

On pourrait allonger la liste.

Dans ces conditions, cette rencontre entre les directions confédérales de la CGT et de la CFDT pose problème à tous les militants de la CGT, dès qu'ils en prennent connaissance.

Ainsi, dans une réunion d'une union locale, un militant déclare :

« Qu'est-ce que c'est que cette réunion du bureau confédéral avec la CFDT ? Je suis pour l'union, mais l'union sur quelles bases ? L'union pour le pacte de responsabilité ? L'union pour la casse des retraites et des statuts ? Je suis contre cette union. Les salariés ne vont plus rien comprendre. Où est notre lisibilité ? Dans le tract confédéral pour le 16, on ne parle même pas du pacte de responsabilité, il n'y a aucun élément de combat, on accompagne. »

Et on envoie les salariés dans la rue pour dire : « Ne faites pas trop mal au gouvernement, au patronat... » Je ne sens pas bien la confédération. Je ne parle pas des militants qui, eux, se battent. Au regard de ce qui nous tombe sur la gueule, je n'ai jamais vu d'attaques aussi flagrant sur tout : contrat de travail, chômage, prud'hommes... »

Et la confédération préfère regarder ailleurs. On devrait être dans la rue avec une orientation de grève, sensibiliser, ne pas s'arrêter à une journée. Mettre en avant des positions responsables sur nos revendications. »

N'est-ce pas là le sentiment de nombre de militants de la CGT à la veille de cette rencontre avec la CFDT ?

ÉDITORIAL

## Trait d'union ?

Daniel Gluckstein  
Secrétaire national du POI

La semaine dernière, il faisait un discours à la gloire du « low cost ». Cette semaine, devant un parterre de spéculateurs de la City de Londres, il s'écrie : « My government is pro-business ! » Ce n'est pas ce qu'on appelle un scoop. A Washington, les maîtres de Manuel Valls ont confiance dans sa volonté de mettre en œuvre une politique (économique, financière, sociale et militaire) qui réponde aux seules exigences du « business », c'est-à-dire des capitalistes et des banquiers.

Le projet de budget confirme ce que « pacte de responsabilité » veut dire : sacrifier pour 50 milliards d'euros de services publics, d'emplois, de salaires, de conquêtes sociales dans tous les domaines...

Et cela, au nom du respect des traités européens (1).

Du point de vue de la classe ouvrière, cette politique n'appelle qu'une réponse : l'unité des travailleurs et de leurs organisations pour balayer ce pacte et ce budget. D'ailleurs, toutes les luttes de classe en cours — on l'a vu avec la grève des pilotes —, en défendant les garanties collectives, les statuts, les postes, les salaires, ne se dressent-elles pas contre le pacte de responsabilité ?

Du point de vue du gouvernement, rejeté, isolé, pas question de renoncer : il lui faut tenter de faire jouer le principe de subsidiarité cher à l'Union européenne. S'agissant des organisations syndicales, il n'a certes pas obtenu des confédérations CGT et CGT-FO qu'elles participent à la conférence sociale, mais il ne renonce pas pour autant au « dialogue social ». Quant aux collectivités territoriales, il exige des élus, et en particulier des maires (qui résistent), qu'ils prennent à leur compte un total de 22 milliards d'euros de coupes en trois ans, et qu'ils le traduisent dès l'an prochain dans leurs budgets.

Sur ce dernier point, apparaît une contradiction. A la gauche du Parti socialiste, Emmanuel évoque la possibilité d'une scission du PS, le député PS Jean-Marc Germain déclare : « En l'état, je ne peux voter le projet de budget 2015... » mais Benoît Hamon corrige : « Nous ne sommes pas dans l'opposition. »

Quant aux dirigeants du Parti communiste... *L'Humanité* ouvre un débat sur une possible VI<sup>e</sup> République... et cite un responsable de la gauche du PS pour qui Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, est « le trait d'union entre les gauches ».

Trait d'union ? Est-ce pour cette raison que, tout en critiquant vertement le Parti socialiste, les dirigeants du PCF négocient avec lui les candidatures aux prochaines élections cantonales et régionales ?

Trait d'union ? Est-ce pour cette raison que, tandis que la direction du PCF condamne le pacte de responsabilité, ses élus, dans les communes qu'il dirige, préparent des budgets de rigueur, qui, à coups de milliers de suppressions d'emplois, traduiront le pacte de responsabilité du gouvernement ?

Du point de vue du mouvement ouvrier, la nécessaire rupture avec l'Union européenne et ses traités se concentre aujourd'hui dans une question : rupture avec le gouvernement Hollande-Valls ! Rupture qui n'a de sens que si elle implique d'aider la classe ouvrière à rassembler ses forces, avec ses organisations, sur son terrain de classe, pour bloquer le pacte de responsabilité.

Et cela aujourd'hui, maintenant ! Telle est la position du Parti ouvrier indépendant. C'est pour en débattre qu'il invite largement travailleurs, militants et jeunes dans les assemblées ouvertes qu'il organise dans tout le pays.

(1) Ce qui n'empêche par Bruxelles de faire planer la menace d'un refus de validation de ce budget s'il ne comprend pas 8 milliards d'euros de coupes supplémentaires.

## PROJET DE BUDGET 2015

## Sécurité sociale, Etat : rigueur à tous les étages

PROJET DE BUDGET DE L'ÉTAT POUR 2015

## Une austérité "sans précédent", dit le gouvernement lui-même

Yan Legoff

**L**e projet de loi de finances de l'Etat pour 2015 est centré sur le financement du pacte de responsabilité : le gouvernement s'est engagé, pour livrer 40 milliards d'euros au patronat, à diminuer de 50 milliards les « dépenses publiques » entre 2015 et 2017, dont 21 milliards dès l'an prochain. Sur ce dernier montant, les dépenses de l'Etat devront être amputées de 7,7 milliards en 2015 (1). Ajouté au plan de rigueur touchant les collectivités locales et toute la protection sociale, il s'agit, dit le gouvernement, d'un « effort sans précédent d'économie » (2).

## LE POINT D'INDICE DES FONCTIONNAIRES UNE NOUVELLE FOIS GELÉ. DEPUIS CINQ ANS !

Le gouvernement voudrait faire 1,4 milliard d'euros d'économies sur la masse salariale des fonctionnaires l'an prochain. Le point d'indice, qui sert de base au calcul du traitement de tous les fonctionnaires, ne sera toujours pas revalorisé en 2015. L'enveloppe des primes catégorielles sera encore réduite, à 300 millions d'euros. Des centaines de milliers de fonctionnaires, qui n'auront pas de promotion à l'ancienneté, verront ainsi leur salaire net diminuer, du fait de l'augmentation de leur « cotisation » retraite notamment.

## DES SUPPRESSIONS DE POSTES QUI N'ONT RIEN À ENVIER À CELLES SOUS SARKOZY

Même en prenant les chiffres du gouvernement, qui parle de « stabilisation » du nombre de fonctionnaires d'Etat l'an prochain, il y a en fait une réduction nette de quelque 1 300 postes, qui atteint, depuis 2013, environ 7 000 postes. Passons sur la réalité, plus que discutable (voir nos précédents numéros), des créations annoncées de 10 561 postes dans l'Education nationale notamment (et aussi dans la justice, la police et la gendarmerie). Dans les autres ministères, 11 879 suppressions de postes sont prévues l'an prochain (une réduction moyenne de 2 % des effectifs). Outre la suppression de 7 500 postes au ministère de la Défense (alors que les crédits totaux de la Défense augmentent, ce qui laisse supposer un recours accru à des sociétés privées), les principaux ministères touchés sont : Economie et Finances (- 2 456 postes) ; Ecologie et Logement (- 629 postes) ; Affaires étrangères (- 220 postes) ; Intérieur (- 289 postes, hors police et gendarmerie) ; Agriculture (- 165 postes), Travail (- 150 postes), contrôle aérien (- 100 postes)...

## DES SERVICES PUBLICS "DÉMATÉRIALISÉS", DES BÂTIMENTS VENDUS EN MASSE

Tous ces milliers de fonctionnaires en moins, ce sont des services rendus en moins à la population. Le gouverne-

ment compte ainsi réaliser 2,1 milliards de coupes dans les dépenses de fonctionnement des ministères, et dit-il, « réduire le nombre de sites », en particulier par la « dématérialisation des relations avec les citoyens ». Concrètement : des bâtiments qui abritaient des services publics et des administrations seront fermés, voire même vendus (pour plus de 0,5 milliard d'euros l'an prochain).

## DES "EFFORTS MASSIFS" EXIGÉS DES "OPÉRATEURS PUBLICS"

Les opérateurs publics (ils sont plus de 500) fonctionnent au compte de l'Etat, comme les Voies navigables de France, France Télévision, le CNRS, etc. Le gouvernement entend les contraindre à « des efforts massifs », en puisant dans leurs ressources fiscales, voire dans leur trésorerie, pour un montant total de 1,9 milliard d'euros !

## AIDES ET SUBVENTIONS DIVERSES AMPUTÉES DE 2,4 MILLIARDS

Le gouvernement entend réaliser 2,4 milliards d'euros de coupes dans les dépenses d'intervention de l'Etat, comprenant, entre autres, « un meilleur ciblage des prestations versées aux ménages », une réduction des aides à la presse...

## DOTATIONS AUX COLLECTIVITÉS LOCALES : UN TOTAL DE 22 MILLIARDS DE COUPES D'ICI À 2017 !

En sus du plan d'austérité prévu pour les administrations de l'Etat, le gouvernement veut contraindre les collectivités locales à réduire drastiquement leurs dépenses, accompagnant ainsi la « réforme territoriale » en cours de discussion au Parlement. L'an prochain, les dotations de l'Etat à ces collectivités diminueront de 3,7 milliards. Elles diminueront d'autant en 2016 par rapport à 2015, et de même en 2017, où leur niveau sera alors de 11 milliards d'euros inférieur à celui de 2014. Bref, en trois ans, les finances locales auront été amputées de plus de 22 milliards d'euros ! Comment feront les communes, les départements ? Que vont devenir les services publics dont ils ont la charge ? Le gouvernement compte sur le « dynamisme de la fiscalité locale », soit, sans le dire, sur une augmentation des impôts locaux !

(1) Coupes calculées par rapport à la croissance naturelle des dépenses.

(2) Citations et chiffres sont extraits du dossier de presse remis par le gouvernement, le 1<sup>er</sup> octobre.



Photo DR

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2015 :

## Les vieux, les enfants, les familles, les malades, ... Tout le monde va devoir payer pour que les patrons encaissent !

Nicole Bernard

**Qu'on ne s'y trompe pas : le budget 2015 pour la Sécurité sociale, c'est non seulement un plan drastique de réduction des prestations (1), mais aussi la remise en cause pure et simple des fondements de la Sécurité sociale.**

**L**a Sécurité sociale, c'est la solidarité. La solidarité entre les salariés et les retraités, la solidarité entre ceux qui ont des enfants et ceux qui n'en ont pas, la solidarité entre les malades et les bien-portants (2). Solidarité reflétée dans le mode de financement par les cotisations (fraction de notre salaire centralisée dans les caisses de Sécurité sociale). Système de solidarité défendu par la grève en 1968, en 1995 et encore debout malgré les coups portés par les gouvernements de tout bord. Le budget Hollande-Valls-Touraine pour 2015, c'est d'abord 6,3 milliards d'euros pour les patrons, dans le cadre du pacte de responsabilité (en plus des exonérations « habituelles »).

Rappelons que :  
— les patrons ne paieront plus du tout de cotisations au niveau du Smic ;  
— les patrons verront leurs cotisations d'allocations familiales diminuer de 1,8 %.  
Et cela, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Sans compter que le Medef rappelle qu'on lui a promis une baisse supplémentaire « pour compenser l'augmentation de 0,05 % de ses cotisations vieillesse » ! On peut parier qu'il l'obtiendra.

Très discrète sur cet allègement de 6,3 milliards qui vient sérieusement grever le budget de la Sécurité sociale, M<sup>me</sup> Touraine se borne à promettre qu'il sera compensé par l'Etat, donc par nos impôts !

Ce qui est sûr, c'est que tout le monde, sans exception, est appelé à payer, au mépris le plus complet de la solidarité.

Ce qui est sûr, c'est que le projet gouvernemental n'a pas recueilli une seule voix au conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance maladie. Ce dont le gouvernement n'a cure. Cela doit être ce que M<sup>me</sup> Touraine appelle « la démocratie sanitaire »...

## 1. Les retraités tout d'abord

## UNE REVALORISATION AU RABAIS... PAYÉE (ET BIEN AU-DELÀ) PAR LES RETRAITÉS EUX-MÊMES !

Le gouvernement reprend d'une main aux retraités ce qu'il leur a promis de l'autre.

Certes, il n'a pas promis grand-chose ! — Le passage de 792 euros à 800 euros du minimum vieillesse, bien inférieur au seuil de pauvreté (977 euros en France).

— Un seul versement de 40 euros pour les salariés dont les retraites sont inférieures à 1 200 euros.

Mais ces miettes pour lesquelles il faut attendre 2015, les retraités les ont déjà payées (et bien au-delà !), puisqu'elles seront financées par la fiscalisation (c'est-à-dire l'intégration dans le revenu imposable des retraités), dès 2014, de la majoration de 10 % des retraites pour les salariés ayant élevé trois enfants.

## ALOURDISSEMENT DE LA CSG

Non content d'avoir taxé les retraités avec la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (par laquelle les vieux payent pour les personnes âgées !) ; non content d'avoir gelé les pensions (au motif qu'il n'y a pas de hausse des prix !), le gouvernement prétend modifier le calcul de la CSG des retraités.

Aujourd'hui, le taux de CSG applicable aux retraités dépend de leur situation comme contribuables :

— pas de CSG pour les retraités non imposables (ils sont encore des millions),  
— CSG à 3,8 % pour les retraités dont l'impôt ne dépasse pas 61 euros,  
— CSG à 6,6 % pour tous les autres.

Le gouvernement vient de découvrir que des retraités ne payent pas d'impôts car ils ont besoin d'une aide à domicile dont la rémunération vient en crédit d'impôt.

Ces « nantis » (disons le mot, ces privilégiés !) ne seront plus exonérés de CSG !

C'est ce que M<sup>me</sup> Touraine appelle la justice sociale !

## 2. Les familles

## CONGÉ PARENTAL ET PRIME DE NAISSANCE DIMINUÉS

Sept cent millions d'euros, selon M<sup>me</sup> Touraine, vont être économisés sur le dos des familles. Pourquoi ? « Parce que la gauche aime les familles », dit, sans aucune gêne, M<sup>me</sup> Touraine au « Huffington Post ».

Pas toutes les familles. On avait bien compris ! Elle aime les « familles défavorisées ». Elle les aime tellement que la principale mesure annoncée, la réduction à dix-huit mois du congé parental, va frapper précisément les mères de familles modestes. Les femmes qui perçoivent des salaires plus élevés ne prennent pas de congé parental car leur budget peut supporter les frais de garde.

Mais enfin, « il s'agit de l'égalité réelle entre les hommes et les femmes », nous dit M<sup>me</sup> Touraine. Jospin nous avait dit la même chose pour abroger l'interdiction du travail de nuit pour les femmes.

En attendant « l'égalité réelle », la mesure doit rapporter 400 millions d'euros au gouvernement ! Sans parler de la réduction de la prime de naissance, qui passerait de 987 à 308 euros, pour le deuxième enfant. Puisque, comme le dit M<sup>me</sup> Touraine, on ne va quand même pas racheter une poussette pour le deuxième enfant ! Vous avez dit « indécent » ?



Marisol Touraine.

## 3. Les enfants survivants au décès de leurs parents

## REMISE EN CAUSE DU CAPITAL DÉCÈS

Pour la première fois depuis que la Sécurité sociale existe, le gouvernement réduit le capital décès, versé aux héritiers au décès de l'assuré social. Indexé aujourd'hui sur le salaire réel de l'assuré, le capital décès deviendrait forfaitaire et calculé sur le Smic.

## 4. Les malades

## UN PLAN DE 3 MILLIARDS D'EUROS D'ÉCONOMIES

Le plan d'économies de 3 milliards d'euros sur les malades reprend les dispositions proposées par la direction de la Caisse nationale d'assurance maladie et rejeté par le conseil d'administration.

Il chiffre les économies attendues du projet de loi contre lequel les médecins hospitaliers appellent à la grève le 14 octobre.

Il consiste essentiellement à réduire la durée des séjours à l'hôpital, en particulier pour les femmes enceintes, au nom du développement de l'ambulatoire.

Nous revendrons la semaine prochaine sur l'attaque contre les malades. ■

(1) Conséquence du pacte de responsabilité, l'objectif d'évolution en 2015 est « historiquement bas », selon M<sup>me</sup> Touraine elle-même.  
(2) « La Sécurité sociale appelle l'aménagement d'une vaste organisation nationale d'entraide obligatoire » (exposé des motifs. Demande d'avis du gouvernement. 31 juillet 1945).

## Télévision Les salariés de LCI et TF1 en bataille contre un plan de 148 suppressions d'emplois Interview d'Emmanuel Raoul, délégué syndical SNJ-CGT à LCI



Manifestation des salariés de TF1 et LCI à Paris le 2 octobre.

### Quand et dans quel contexte ce plan a-t-il été annoncé par la direction ?

Le plan a été annoncé officiellement le 23 septembre. Mais depuis quelques mois déjà, nous redoutions que la direction mette en œuvre ses menaces. Elle avait annoncé que si le CSA ne lui accordait pas le passage à la TNT gratuite, ils n'auraient d'autre choix que de fermer la chaîne et de mettre au chômage les 247 salariés.

### Quel serait pour la direction de TF1 le bénéfice d'être sur la TNT gratuite ?

La TNT payante comporte de moins en moins de téléspectateurs. Si les audiences sont basses, les revenus publicitaires baissent en fonction. Les audiences sont de dix à quinze fois supérieures pour BFM qui, elle, a su, dès le début de la TNT, se placer sur la diffusion gratuite, contrairement à la direction de TF1 qui avait combattu la TNT gratuite parce qu'elle possédait un bouquet satellitaire de chaînes payantes.

### Quel est le sort que Bouygues et TF1 veulent réserver à LCI ?

Ils comptent faire une restructuration de LCI, qui ne serait plus une chaîne d'information en continu, avec des journaux à l'heure, à la demi-heure, de six heures du matin jusqu'à minuit. Il ne s'agirait plus de suivre l'actualité au plus près. Il y aurait très peu de programmes en direct, plus que des petits flashes de trois minutes. L'essentiel de la grille serait constitué d'émissions de débats, réalisés en plateau, qui ne coûtent pas cher. Il n'y aurait quasiment plus de reportages, mais on travaillerait avec des abonnements aux agences comme l'AFP, avec les images que TF1 tourne déjà pour son journal de 13 heures et de 20 heures, et à partir des archives de TF1.

Ils veulent que leur projet soit rentable immédiatement, alors que LCI n'a été bénéficiaire qu'une seule fois au cours de vingt ans.

### Quel est l'état d'esprit des collègues de LCI ?

Les termes qui sont revenus souvent pour qualifier le projet LCI 2015 de la

direction étaient « indignes », « indignes », « foutage de gueule ». Les journalistes ne sont pas d'accord, et encore moins les techniciens, puisque, eux, se voient quasiment délogés du projet.

Une association de défense des salariés a organisé une consultation interne. Sur 152 salariés, 132 ont dit « non » à ce projet et l'ont rejeté. Il y en a eu quinze « sans opinion », et seulement cinq l'ont approuvé.

### Peux-tu préciser le nombre d'emplois qui seraient touchés par le plan actuel ?

Au niveau de TF1, dans le projet actuel de la direction, 148 postes doivent être supprimés : 58 à LCI, 81 à TF1 et 9 à e-TF1, qui est une filiale qui s'occupe du site web. Tout cela, ce sont des postes, mais nous savons que si l'on supprime un poste, cela touche aussi les pigistes, les CDD, les intermittents, et ce sont donc au final bien plus de salariés qui pourraient être affectés.

Depuis 2008, le groupe TF1 ne cesse de faire des plans d'économies : « plan fitness », « plan d'optimisation »... Il y a déjà eu 10 % des effectifs qui ont été supprimés par des ruptures conventionnelles, des départs à la retraite non remplacés... En deux ans, on est passé de 3 000 personnes à 2 700, donc 300 salariés en moins.

### Quelle position a pris ton syndicat, la CGT ?

Depuis le départ, la CGT et le SNJ-CGT ont affirmé une position très claire : non à la fermeture, non à tout licenciement à LCI et dans le groupe TF1. C'est un groupe très largement bénéficiaire, qui a empoché près de 130 millions d'euros de bénéfices en 2013, redistribués à 80 % aux actionnaires.

### Comment se passe la mobilisation pour l'unité contre le plan ?

Nous avons senti les lignes bouger parce que les salariés voient qu'il y a une stratégie d'entreprise qui consiste à dire : « On arrête les pertes, maintenant, on veut augmenter notre marge. »

Les salariés commencent à avoir envie de dire non et à refuser. On a pu sen-

tir au début qu'il y avait un décalage entre les organisations syndicales majoritaires, voire même les syndicats en général, et les salariés qui semblent attendre, quand même, que soit contesté le PSE (plan de « sauvegarde de l'emploi » — NDLR) sur le fond. Ici, assemblée générale, c'est presque un gros mot.

Alors, on a parlé de réunions d'informations. Ce sont des échanges et des débats où s'affrontent toujours deux lignes, celle de dire « on ne peut rien y faire et il faut négocier sur les conditions de départ, les reclassements, etc. », et une autre qui dit : « On peut aussi refuser, ne pas marcher dans tout ça, et démarrer un rapport de force avec la direction pour la faire plier. »

Ce sont des discussions qui, pour l'instant, ne sont pas tranchées. Il y a eu ce vote qui a été un rejet franc et massif du projet, mais il a été organisé par l'association de défense des salariés qui n'est pas un syndicat, qui n'a pas les outils d'un syndicat. C'est aux syndicats d'organiser les salariés, de leur apporter une aide et une structuration dans l'expression de leur colère ou de leur désapprobation. Parce que la question, c'est : faut-il amender le projet ou ne faut-il pas le rejeter tout simplement en bloc ?

### Il y a eu une manifestation des salariés la semaine dernière...

Judi dernier, le 2 octobre, il s'est passé quelque chose d'historique depuis que TF1 est privatisée, puisque l'ensemble des syndicats a appelé à une manifestation dans la rue, avec des pancartes.

Il y avait environ 120 personnes qui étaient au pied du CSA pour interpellier le président Hollande, puisqu'il était présent, sur la défense de l'emploi. C'était vraiment une première, et on peut se féliciter de cette mobilisation dans l'unité.

Ce que nous, la CGT, avons dit, c'est que pour être vraiment logique, il faudrait manifester à la tour de TF1, à la direction, ou pourquoi pas avenue Hoche, là où il y a le siège de Bouygues, pour s'adresser directement à l'actionnaire principal, Martin Bouygues, puisque c'est lui qui décide. ■



Photo AFP

## Hôpital 14 octobre : les médecins hospitaliers en grève contre le projet de loi santé

### Correspondante

La discussion du projet de loi Touraine sur la santé va avoir lieu dans une situation où les capacités physiques des médecins à soigner arrivent ici à leurs limites. Les suppressions de postes, les restructurations ont créé une situation où les médecins hospitaliers n'en peuvent plus.

normes dans les groupements hospitaliers de territoires (GHT) ;

— le renforcement du pouvoir des agences régionales de santé (ARS) sur les établissements ;

— la mise en œuvre d'objectifs chiffrés de fermeture de lits inscrits la loi. »

Des dispositions qui menacent gravement l'accès aux soins et ont donc des conséquences directes sur l'exercice des médecins.

Dans l'analyse qu'il communique sur le projet de loi, l'inter-syndicat national des internes (ISNI) dénonce « un renforcement des contrôles par l'ARS de toute l'activité du praticien. Dans son article 40, le projet de loi met en avant que "chaque professionnel de santé (...) peut signer un ou plusieurs contrats conformes à des contrats types régionaux avec le directeur général de l'agence régionale de santé (...)". Ces contrats prévoient des engagements individualisés qui peuvent porter sur les modalités d'exercice et la prescription. » Demain, les ARS auront donc un droit de regard toujours plus fort sur la prescription. »

Les médecins ne devraient donc plus soigner en fonction de ce qu'ils jugent être le mieux pour leurs patients, mais selon les critères imposés par l'agence régionale de santé, visant à toujours plus d'économies. C'est la déontologie médicale elle-même qui est remise en cause. ■

Cinq intersyndicales de praticiens hospitaliers (1) appellent à un mouvement de grève le 14 octobre.

Ils dénoncent un projet où « le directeur (est) le "seul patron" à l'hôpital » et dans lequel « le directeur conserve la totalité des pouvoirs de nomination des responsables médicaux des pôles ou des services » (2).

Le projet de loi Touraine est, selon la ministre, « une réforme structurante ». C'est dire qu'elle modifie profondément notre système de santé.

Reprenant l'appel à la grève le 14 octobre, le syndicat national des médecins hospitaliers Force ouvrière (SNMH-FO) rappelle que « l'objectif (du projet de loi) est la mise en œuvre du pacte de responsabilité, soit la réduction supplémentaire de 10 milliards d'euros des dépenses d'assurance maladie ».

Après avoir dénoncé la situation actuelle des hôpitaux publics et fait état des nombreux mouvements de résistance qu'elle suscite, le SNMH-FO écrit :

« L'application de ce projet de loi, c'est : — les regroupements forcés des hôpitaux dans des groupements hospitaliers de territoire (GHT), avec une mutualisation des moyens ; — la privatisation du service public par l'entrée du secteur privé avec ses objectifs financiers, ses contrats et ses

### RAPPEL

## En juillet dernier, les fédérations FO, CGT et SUD quittaient la concertation Touraine

Le 11 juillet dernier, trois fédérations syndicales de la fonction publique hospitalière (CGT, FO et SUD santé-sociaux) avaient quitté la réunion de concertation organisée par la ministre des Affaires sociales, Marisol Touraine, refusant d'être associées à la mise en œuvre de son projet de loi santé, déclinant, à l'hôpital, le pacte de responsabilité du gouvernement. Cette décision intervenait trois jours après le départ des confédérations CGT et FO, suivies de la FSU et de Solidaires, de la conférence sociale organisée par le gouvernement.

## SNCF

## Rassemblement à Nevers le 25 septembre Retrait des sanctions à l'encontre des cheminots grévistes !



Le rassemblement du 25 septembre à Nevers, à l'appel de la CGT : près de 300 cheminots étaient venus depuis Clermont-Ferrand, Moulins, Montluçon, avec ceux de Nevers.

Depuis le conflit du mois de juin à la SNCF, la direction de l'entreprise a, avec acharnement, décidé, dans plusieurs régions, de sanctionner des cheminots grévistes par des mises à pied sur des motifs particulièrement contestables, voir erronés. Par exemple, dans la région de Clermont-Ferrand, 130 cheminots, sur un effectif de 3 700, viennent de recevoir des demandes de sanctions. A l'appel de la CGT, un rassemblement était organisé le 25 septembre à Nevers (principal centre ferroviaire de la région). Près de 300 cheminots, venus de Clermont-Ferrand, Moulins, Montluçon, étaient présents avec ceux de Nevers.

### «Jeunes cheminots, syndicalistes et militants ont été triés soigneusement par la direction»

Des délégations d'autres régions étaient également là : Vierzon, Tours, Saint-Pierre-des-Corps, Dijon, Saint-Lazare, etc. Des travailleurs du public et du privé de la Nièvre étaient également présents.

Jérôme Maillet, responsable du syndicat CGT des ateliers de Vauzelles, a déclaré : « Comme tout le monde le sait, des collègues sont lourdement et injustement sanctionnés pour des motifs non fondés. Ils n'ont pas été choisis au hasard, bien au contraire. Jeunes cheminots, syndicalistes et militants ont été triés soigneusement par la direction.

Doit-on laisser les jeunes qui s'expriment et ceux qui nous défendent se faire sanctionner ?

Pour la CGT, c'est non ! Si nous ne faisons rien, quelle sera la prochaine étape ? La remise en cause totale du droit de grève ? »

Julien Cabanne, responsable régional CGT, a pris à son tour la parole : « Aujourd'hui, nous demandons donc l'arrêt des procédures disciplinaires encore en cours et le retrait de toutes les sanctions déjà prononcées. »

La responsable de l'union départementale CGT a conclu : « Au moment où les pilotes d'Air France sont en train d'arracher leurs revendications, la défense de leur statut, les sanctions contre les cheminots doivent être retirées. »

Correspondant ■

## En bref...

### HÔTELLERIE (PARIS)

#### Les salariés du Royal Monceau en grève

A l'appel de la CGT-Commerce, les salariés de l'hôtel de luxe Royal Monceau-Raffles ont entamé une grève illimitée le 2 octobre pour réclamer des augmentations de salaire conformes à leur classification et une amélioration de leurs conditions de travail. Le journal *Le Parisien* (3 octobre) cite un responsable de l'union CGT-Commerce : « Le mouvement social mené il y a quinze jours dans les hôtels Hyatt-Madeleine et Park Hyatt-Vendôme a servi de déclencheur. » Il rappelle que la grève des salariés de ces établissements a permis d'obtenir des augmentations pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois.

### LA POSTE

#### Hausse historique du prix du timbre-poste

Dans la logique de l'ouverture totale de La Poste à la concurrence en application des directives européennes, le timbre-poste rouge, celui de la lettre prioritaire de 20 grammes, va passer de 66 centimes à 76 centimes au 1<sup>er</sup> janvier prochain. C'est la plus forte hausse (+ 15 %) jamais constatée pour ce produit, symbole de La Poste.

Dans le même temps, l'affranchissement de la lettre verte, plus lente, passe de 61 à 68 centimes (+ 11 %). Le colis va lui aussi connaître une hausse s'élevant à 1,2 % pour les colis nationaux.

La Poste a obtenu, dès le 22 juillet dernier, le feu vert de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), l'autorisant à relever ses tarifs de 5,2 % en moyenne par an pendant les cinq ans à venir, et même à concentrer sur la première année 50 % de l'enveloppe allouée pour les hausses. Rappelons que les tarifs du courrier avaient déjà augmenté en moyenne de 2,8 % au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et de 3 % au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### MÉTALLURGIE

#### 260 000 postes devraient être détruits d'ici à 2025

C'est, selon le quotidien financier *La Tribune* (2 octobre) ce que démontre une étude du cabinet BIPE présentée le 30 septembre aux partenaires sociaux : « Les industries de la métallurgie continueraient de perdre un nombre important d'emplois ces dix prochaines années : les effectifs passeraient de 1,3 million à 1,04 million en 2025 (soit 260 000 postes détruits – NDLR). »

## Education nationale

### SUPPRESSION DU REDOUBLEMENT

# Avec la loi de refondation de l'école, le redoublement devient impossible

Nicole Fisher

### DÉMENTI

La ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a tenu à démentir les informations selon lesquelles le redoublement serait abandonné à la rentrée prochaine. La preuve en est, selon son communiqué du 24 septembre, l'article 37 de la loi Peillon de refondation de l'école et son projet de décret d'application.

Que dit cet article 37 ? « *Le redoublement ne peut être qu'exceptionnel* » ; et le projet de décret d'application, actuellement devant le Conseil d'État, précise qu'il ne peut être envisagé « *pour pallier une période importante de rupture des apprentissages scolaires* ».

Conclusion : il devient bien impossible de redoubler si l'on n'a pas été absent assez longtemps.

### UNE ÉCONOMIE SUBSTANTIELLE... MAIS PAS SEULEMENT

Redoubler a un but, celui d'assurer l'acquisition d'un niveau scolaire. On redouble parce qu'on n'a pas le niveau nécessaire pour passer dans la classe supérieure, pour préparer un examen, un diplôme. Cela fait longtemps que les gouvernements s'attaquent à ce droit : le redoublement est une « *pratique coûteuse* », disent les uns, une « *discrimination* », disent les autres, « *seuls les pauvres redoublent* », dit l'OCDE (1)...

Le taux de redoublement en sixième est ainsi passé de 9,4 % en 2000 à 2,2 % en 2013, en troisième, de 6,6 % à 3,5 %. Pendant ce temps, 3 367 classes de lycée professionnel public ont été fermées et 184 lycées professionnels ont été rayés de la carte.

Que deviennent les jeunes qui auraient dû redoubler et se retrouvent sans diplôme à 16 ou 25 ans ? Les ministres les appellent maintenant les « *décrocheurs* », et la « *lutte contre le décrochage* » a elle aussi sa ligne budgétaire ; la loi Peillon a même prévu d'y consacrer 4 000 postes d'enseignants. La ministre a mis au point un projet de décret qui organise le retour en classe de lycée de ces jeunes adultes, qui pourraient repartir en cours d'année



Najat Vallaud-Belkacem.

Photo AFP

qu'au collège les programmes ne saturent pas la totalité du temps scolaire ». On comprend pourquoi le gouvernement a décidé de casser le statut des enseignants des lycées et des collèges par le décret du 20 août 2014, qui introduit un temps de présence pour des missions autres que l'enseignement.

### UNE QUESTION

La ministre a évoqué l'adoption, par le Conseil supérieur de l'éducation du 3 juillet dernier, du projet de décret supprimant le redoublement. Elle a omis de rappeler que les syndicats SNES-FSU, FO, CGT et SUD ont voté contre, tandis que le SNUipp-FSU s'abstenait et que la CFDT, l'UNSA et la FCPE votaient pour. Rien d'étonnant à cela. Plus étonnant est le communiqué du SNES-FSU du 19 septembre qui semble se ranger à l'avis du gouvernement : « *Pour le SNES-FSU, si la situation doit évoluer, il faut que l'institution propose des alternatives au redoublement* ». Et de saluer « *la conférence de consensus* » initiée par le ministère.

Ces responsables syndicaux pensent-ils faire renoncer les enseignants à chercher les voies de l'unité avec leurs organisations pour préserver l'école et leur statut ? Partout, parents et enseignants, avec tous les autres personnels, cherchent les moyens de sortir du chaos dans lequel le gouvernement plonge l'école et de l'arrêter. ■

(1) Organisation de coopération et de développement économiques.

(2) Entretien au « Café pédagogique », juin 2014.

### BILLET

## Interdit de redoublement !

« Mon fils, qui a des difficultés, devait redoubler son CE1. C'était l'avis de son institutrice, et j'ai signé pour cela. Lundi 29 septembre, un mois après la rentrée qu'il a bien effectuée en CE1, j'apprends par la directrice que mon enfant est mis en CE2, car, selon l'inspectrice, le redoublement est interdit ! Mais mon enfant ne sait pas lire. Que va-t-il faire en CE2 ? Que va pouvoir faire la maîtresse ?

On ne peut pas changer un enfant de classe comme ça. Avec les difficultés qu'il a, c'est le mettre encore plus en échec scolaire.

Pourquoi passe-t-on outre ma décision de le faire redoubler.

Je suis la mère !

Je ne me laisserai pas faire. Je suis dans mon bon droit. »

## RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

# «Pour l'abrogation des décrets Peillon et Hamon»

Le 24 septembre, à Marseille, les syndicats FO des enseignants et des agents territoriaux appelaient à la grève et à manifester à la préfecture des Bouches-du-Rhône pour la suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et la suspension des décrets Peillon et Hamon. Cinq cents personnels se sont rassemblés devant la préfecture.

A Vitry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne, les syndicats enseignants SNUDI-FO, SNUipp-FSU et SUD font signer une lettre-pétition commune pour la suspension immédiate de la mise en place des rythmes scolaires et l'abrogation des décrets Peillon et Hamon.

Ils rappellent : « *La situation actuelle est inacceptable : elle doit cesser immédiatement ! Suspension immédiate de la mise en place des rythmes. Abrogation des décrets Peillon-Hamon !* » ■

Photo correspondant



Le rassemblement du 24 septembre à Marseille.

## CRÈCHES PUBLIQUES > Les communes confrontées au pacte de responsabilité

Photo FO



**La parole à...**

**Jean Delarue,**  
conseiller municipal  
aux Mureaux (Yvelines)

### “Le rôle de la municipalité n'est pas de relayer le pacte de responsabilité contre les familles”

**Au conseil municipal des Mureaux du 25 septembre a été posé le droit d'accès des familles à la crèche. Quel en est l'enjeu ?**

Dans le cadre de son pacte de responsabilité, l'Etat exige 1,4 milliard d'euros d'économies sur le budget de la Caisse nationale des allocations familiales. Les conséquences sur les investissements et le financement des crèches et haltes-garderies sont dramatiques. Le déficit de places en crèche est estimé à 400 000.

L'objectif gouvernemental d'ouverture de 100 000 places, bien que notablement insuffisant, est donc remis en cause. Le gouvernement s'attaque ainsi, sur tous les fronts, aux familles les plus modestes. Les collectivités sont priées d'investir, et vite, alors même que les dotations aux communes sont brutalement rabotées. Cette recherche frénétique d'économies plonge les familles qui ne trouvent pas de place en crèche dans une situation intenable.

**Comment fait la commune des Mureaux ?**

Pour faire face à ces difficultés, la municipalité des Mureaux a créé une allocation différentielle municipale pour aider les familles qui sont obligées d'employer une assistante maternelle du secteur privé ou de mettre leur enfant dans une crèche privée faute de place dans les structures municipales. Cette aide intervient en complément de l'aide versée par la CAF. Elle correspond à la différence entre le salaire de l'assistante maternelle du secteur privé ou le tarif de la micro-crèche du secteur privé et la participation de la famille si l'enfant était accueilli en structure municipale. L'objectif affiché est de diminuer la liste d'attente des demandes d'accueil en structure municipale...

**Cela ne revient-il pas à promouvoir un dispositif d'accueil dans le secteur privé et à entériner la suppression des aides de l'Etat au secteur public ?**

Oui, c'est une contradiction ! Mais devons-nous nous opposer à ce que la municipalité aide les familles en difficulté ? J'ai réaffirmé au conseil municipal que l'objectif de la commune devait être d'accueillir les enfants dans des structures municipales et non de favoriser le secteur privé.

Aux Mureaux, la rentrée scolaire a été marquée par l'ouverture du pôle éducatif Molière. Cet équipement polyvalent comprend notamment une école maternelle (six classes), une école élémentaire (sept classes) et une crèche de cinquante berceaux. Au total, la construction du pôle Molière aura coûté 24,12 millions d'euros. Les enfants affectés à la crèche du pôle Louise-Michel (quarante berceaux) située dans le quartier des Musiciens. J'ai proposé que cette structure municipale soit pérennisée pour diminuer la liste d'attente des demandes d'ac-

cueil ! Le coût d'une place en crèche a doublé en treize ans, passant de 18 000 euros à 34 000 euros, et les exigences des normes de construction se sont accrues.

Pour que les travaux nécessaires soient effectués, la commune doit exiger les subventions nécessaires à la remise aux normes, et ainsi faire en sorte que ces locaux restent affectés en tant que locaux de crèche, ce qui correspond aux besoins des familles (1). Le rôle de la municipalité n'est pas de relayer le pacte de responsabilité contre les familles.

Le 3 octobre, l'assemblée ouverte convoquée par le comité local du POI a décidé de se mobiliser pour empêcher la désaffectation de la crèche Louise-Michel et de lancer une pétition pour obtenir satisfaction. ■

(1) La construction du pôle Molière aura coûté 24,12 millions d'euros, hors taxes. Sur ce total, 18 millions ont été consacrés à la construction, dont 11 millions de subventions. Et on ne pourrait pas obtenir les quelques centaines de milliers d'euros pour la rénovation de la crèche Louise-Michel ?

Photo DR



Le coût d'une place en crèche pour les communes a doublé en treize ans, passant de 18 000 à 34 000 euros.

## AGENTS COMMUNAUX > Assemblée à Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne)

### “Pas touche à nos RTT ! Grève le 14 octobre !”

**INTERVIEW**

**Vous venez de vous réunir en heure d'information syndicale à l'appel de la section FSU des employés territoriaux. Peux-tu nous raconter la réunion ?**

D'abord, on était très nombreux, presque tous les services, y compris les bureaux ; toutes les écoles étaient représentées et aussi plusieurs catégories de personnels, animateurs, Atsem, agents des écoles, employés de l'administration, de la bibliothèque, des services informatiques.

**Quelle était l'atmosphère, quelles sont vos revendications ?**

Ce qui dominait, c'était la colère et la détermination, les agents n'en peuvent plus. Aucun remplacement, surcharge

de travail, salaires bloqués, et avec, en plus, cette réforme des rythmes scolaires qui fatigue les enfants, alourdit les services des collègues et les oblige parfois à faire le boulot des animateurs. On le voit, mélange des genres, polyvalence et toujours plus de travail. Nous ne savons plus qui est responsable de quoi.

Alors, ce projet du maire de supprimer nos RTT, c'est la goutte d'eau, personne n'acceptera, ça, c'est clair.

**Qu'avez-vous décidé ?**

Nous étions unanimes pour dire : « Pas touche à nos RTT », et là-dessus, nous ne lâcherons pas. Nous avons décidé la grève pour le 14 octobre, et nous serons tous devant la mairie pour bien faire comprendre au maire ce que nous voulons.

Nous préparons une banderole, tous

ceux qui nous soutiennent sont invités.

**Et si le maire ne répond pas, s'il ne vous donne pas les garanties que vous demandez ?**

Nous n'accepterons aucune suppression de RTT, et si la grève du 14 ne suffit pas, nous remettrons ça, mais nous ne céderons pas. Deux autres dates ont déjà été arrêtées. La détermination est énorme.

Nous nous réunirons tous ensemble à nouveau au lendemain du 14, et nous déciderons ensemble ; mais nous avons déjà voté pour la grève le 14 jusqu'au retrait du projet du maire. Tout le monde a envie d'aller jusqu'au bout, et chacun doit le comprendre et en tenir compte. ■

## “TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE”

### Le projet de loi du gouvernement est discuté en procédure accélérée à l'Assemblée nationale

**Clarisse Delalandre**

3,9 %, c'est l'augmentation du prix du gaz appliquée par le gouvernement le 1<sup>er</sup> octobre.

S'ensuivra une augmentation supplémentaire de l'ordre de 2,5 % en novembre.

2,4 centimes, c'est l'augmentation de la taxe diesel (impact de la taxe carbone) par litre annoncée ce même 1<sup>er</sup> octobre. Avec, en projet, une nouvelle augmentation de 2 centimes supplémentaires courant 2015.

Incidentement, le 1<sup>er</sup> octobre, c'est aussi la date d'ouverture de la discussion au Parlement — en procédure accélérée — de la loi de « transition énergétique pour une croissance verte ».

D'ores et déjà, les amendements pleuvent ; près de 2 500 ont été déposés en quelques jours sur le bureau de l'Assemblée. Mais à y regarder de plus près, la préoccupation des députés se porte ailleurs que sur les mesures de privatisation de la production d'électricité contenues dans le projet de loi.

**A**ux dires du gouvernement, un des objectifs essentiels de la loi est donc la réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre. Dès lors, on a du mal à comprendre qu'une mesure phare du texte consiste à réduire la production d'origine nucléaire (article 55) qui ne rejette pas la moindre particule de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Autre objectif central de la loi : amorcer une transition du modèle économique actuel vers une économie de type nouveau (« économie verte ») dont l'étendard est la réduction de moitié, d'ici à 2050, de la consommation énergétique. Il s'agirait donc de réduire tout type de production (au sens général d'activité humaine) et pas uniquement — quoique pour l'essentiel — la production industrielle. Cette « économie circulaire » qui nous est proposée s'appuierait sur un nouveau concept « sociétal » : produire de l'énergie non plus en fonction des besoins, mais adapter la consommation à une production limitée par avance. Il n'est nul besoin d'être un partisan acharné de la « planification socialiste » pour comprendre les ravages qu'un tel principe provoquerait pour le tissu industriel et les besoins sociaux.

Sauf que — nous dit-on — la décroissance planifiée et les emplois ainsi détruits seraient compensés par la création d'emplois d'un nouveau type — 100 000 en trois ans, annonce fièrement Ségolène Royal — puisés au cœur de cette économie « verte » new look.

Et de nous présenter les mesures sur lesquelles devraient se fonder cette « croissance verte » : la rénovation des bâtiments (articles 6 et 7) et le développement des transports « propres » (article 11). La première serait basée sur l'obligation faite aux particuliers de réaliser des travaux d'isolation de leur logement (pour un coût estimé de 20 000 à 30 000 euros). La deuxième mise sur le développement impétueux des ventes de véhicules électriques et hybrides dont les prix prohibitifs (en moyenne 50 % de plus qu'un véhicule classique) plafonnent les ventes depuis dix ans à 2 % du marché.

Dans une situation de baisse généralisée du pouvoir d'achat et de progression du chômage, on mesure

aisément quel pourrait être l'engouement de la population pour ce type de menues dépenses pourtant fort « civiques ». Mais puisqu'il s'agira de soutenir la « croissance verte » décidée par le gouvernement et l'Union européenne, nul doute que chacun d'entre nous saura prendre sur lui et accomplir un effort « citoyen ».

Jusqu'au patronat qui manifeste son scepticisme sur la capacité de la nouvelle économie « verte » à assurer la réalisation de la plus-value et du profit dans les mêmes conditions que le peu qu'il reste encore de la bonne vieille économie capitaliste classique basée sur le rapport coût de production/prix de vente.

**“Privatiser et liquider le statut des personnels”**

Ainsi, le Medef, pas écolo pour un sou, sauf quand il en retire un quelconque intérêt, est beaucoup plus intéressé par les articles 28 et 29 de la loi qui proposent l'ouverture du processus de privatisation de la production hydroélectrique EDF, qui représente 10 % de la production nationale d'électricité.

La production hydroélectrique est la première énergie propre renouvelable (aux investissements totalement amortis) dont la privatisation aurait le double avantage de dégager des marges de profits significatifs pour les opérateurs privés et d'amorcer un processus de fin du monopole de production d'EDF instauré par la loi de nationalisation de 1946. Et de liquider au passage le statut du personnel, au nom d'une transition énergétique des temps modernes alliant amour de la nature, intérêts financiers et « toilettage » réglementaire.

A juste titre, la principale fédération syndicale de l'énergie s'élève de ce qu'elle appelle la « régionalisation » (chapitre 3 du texte), à l'instar de l'organisation du système énergétique allemand structurée par land, tant pour la production que pour la distribution d'électricité. Elle indique que cette mesure « porterait un coup fatal au service public national de l'énergie, éclaterait la péréquation tarifaire, l'égalité de traitement et... menacerait la sécurité d'approvisionnement et la continuité de l'alimentation », et — ajouterons-nous — aboutirait à l'explosion de la loi de nationalisation. Ce projet de loi est nuisible. Il doit être retiré. ■

Photo AFP



## Chronique

## INTERNATIONALE

## A bas la guerre ! Aucun consensus avec les gouvernements de guerre !

Jean-Pierre Raffi

Tout le monde parle de « lutte contre le terrorisme ». « La lutte contre le terrorisme est une priorité », déclare le PCF dans un communiqué daté du 26 septembre. Rien ne saurait certes justifier l'effrayant degré de barbarie perpétrée, semaine après semaine, par ce groupe d'assassins fanatiques autoproclamé « Etat islamique » (Daech), dont on ne cessera, cependant, de rappeler qu'à l'origine, il est une création du gouvernement américain, qui les a généreusement armés et financés par l'intermédiaire des émirats et de l'Arabie Saoudite, dans la guerre contre le régime syrien de Bachar el-Assad. Régime dont on apprend maintenant (*Le Monde*, 7 octobre) qu'il a été approché par le gouvernement français en vue de soutenir la « coordination antiterroriste ». Et voilà donc l'ennemi d'hier, converti en un jour en « allié présentable ». Cette nouvelle guerre, dans laquelle le gouvernement Hollande a engagé la France, ne cesse et ne cessera de s'étendre. Grattez un peu et, derrière son motif officiel, vous trouverez des intérêts et des mobiles, parfois convergents, parfois contradictoires, mais qui n'ont rien à voir avec l'intérêt des peuples. Prenez la Turquie, qui vient de rallier la coalition emmenée par les Etats-Unis. Des centaines de chars turcs sont massés à la frontière avec la Syrie. A quelques kilomètres de là, la ville de Kobané, troisième ville kurde de Syrie, défendue par les combattants du PKK, encerclée depuis trois semaines par les hommes de Daech. Et les chars turcs ne bougent pas d'un pouce. Priorité pour Ankara : l'écrasement des Kurdes. Prenez l'Etat d'Israël, le gouvernement Netanyahu, toujours prompt à dénoncer le « terrorisme arabe ». Le voilà bien silencieux. Pas mécontent sans doute de la déstabilisation de la Syrie et de l'Iran. Pas mécontent non plus de détourner ainsi les yeux du monde entier de la guerre qu'il livre contre le peuple palestinien de Gaza. Et, par-dessus tout cela : la politique de chaos et de démantèlement des nations mise en œuvre par les puissances impérialistes comme moyen d'étouffer les soulèvements révolutionnaires des peuples. Alors, qu'on ne nous parle pas, à propos de la guerre qui s'étend de jour en jour, de « priorité » ni d'« intérêt des peuples ». A bas la guerre ! Aucun consensus avec les gouvernements de guerre, à commencer par le nôtre.

# Chine : que se passe-t-il à Hong Kong ?

Depuis le mois de juin 2014, diverses associations et des jeunes de Hong Kong se mobilisent sur une question touchant à la démocratie : le mode d'élection du chef du gouvernement. Cette mobilisation s'est exprimée dans un premier temps sous la forme d'une consultation populaire non officielle, qualifiée d'« illégale » par les autorités, au cours de laquelle 800 000 citoyens sur 3,2 millions d'électeurs inscrits ont exprimé leur préférence pour le suffrage universel. Et lorsque les autorités de Pékin ont annoncé, fin août, que les candidats au poste de chef du gouvernement régional ne seraient que deux ou trois et présélectionnés par Pékin, le mouvement s'est amplifié. La Fédération syndicale des étudiants a appelé au boycott des cours à la mi-septembre, puis le Syndicat des enseignants a appelé à la grève en raison de la répression policière contre les étudiants. La Confédération syndicale indépendante de Hong Kong, la HKCTU, a également protesté, en appelant à une journée de grève le 29 septembre, exigeant la libération des manifestants arrêtés, l'arrêt de la répression, la démission du chef de l'exécutif, et demandant que l'Assemblée nationale populaire chinoise revienne sur son « *simulacre de suffrage universel* ». Des manifestations massives de jeunes ont continué. Des négociations avec la secrétaire générale du gouvernement de Hong Kong ont été interrompues le 3 octobre à la suite de violences contre les manifestants. Lundi 6 octobre, devant la menace du chef de l'exécutif de recourir à « toutes les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre » et libérer l'accès aux bâtiments du gouvernement, les manifestations avaient quasiment cessé.

## Quels sont les rapports de Hong Kong avec la Chine ?

Hong Kong était partie intégrante de la Chine jusqu'à ce que l'Empire britannique s'engage dans les guerres de l'opium au XIX<sup>e</sup> siècle pour ouvrir la Chine à son commerce. Par le traité de Nankin, Hong Kong devient territoire britannique en 1842. Après la chute de l'empire en 1911 et l'avènement de la république, étudiants et ouvriers manifestent. En 1925, ils le font aux cris de « *A bas les traités inégaux, rendez les concessions à la Chine* ». Des grèves massives éclatent dans tout le pays, et lorsqu'en juin, à Canton, une manifes-

tation est réprimée dans le sang par les soldats anglais et français, cent mille travailleurs chinois se mettent aussitôt en grève à Hong Kong. Leurs délégués se réunissent à Canton (toute proche) pour élire une sorte de conseil ouvrier chargé d'organiser le boycott de Hong Kong et de prendre en charge la vie sociale. L'activité portuaire et commerciale de l'Empire britannique y est bloquée durant plus d'un an, jusqu'en octobre 1926. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1949, la révolution chasse le régime du Kuomintang de toute la Chine. Les capitalistes et les riches propriétaires terriens fuient la marche en avant de la révolution et transfèrent leurs richesses à Hong Kong. Le gouvernement de Mao Zedong accepte, lui, de reconnaître l'autorité britannique sur Hong Kong jusqu'en 1997, qui reste ainsi sous domination coloniale.

## Dans quelles conditions Hong Kong a-t-elle réintégré la République populaire de Chine ?

Dans le cadre d'un accord entre la bureaucratie chinoise et l'impérialisme britannique, le retour de Hong Kong au sein de la République populaire chinoise, le 1<sup>er</sup> juillet 1997, prit la forme de la constitution d'une région administrative spéciale, selon les termes de la Loi fondamentale qui sert de Constitution à Hong Kong. Elle est régie selon la formule « *un pays, deux systèmes* », qui doit durer pendant cinquante ans. « Un pays » signifiait que Hong Kong redevenait une « province » chinoise comme les autres, mais à cette différence essentielle que le capitalisme y resterait le système dominant, alors que c'est la propriété d'Etat qui dominait l'économie du pays dans les autres provinces (« deux systèmes »). Avant la rétrocession, dans la colonie britannique, le gouverneur nommé par Londres désignait seul, jusqu'en 1985, les membres d'un Conseil législatif d'une soixantaine de membres. A partir de 1998, ce Parlement croupion réunit progressivement à parts égales des élus locaux et des « représentants socioprofessionnels » (le « monde des affaires »). Le chef de l'exécutif, désigné désormais par une assemblée sélectionnée par Pékin, reste le maître à bord. Cependant, le système légal et judiciaire est différent de celui du reste de la Chine.

Une liberté relative de la presse, d'association, de manifestation et d'organisation est maintenue. Cela en dépit des contraintes restrictives qui se multiplient.

## Pourquoi la question du suffrage universel surgit-elle ?

La couronne britannique n'avait bien sûr pas accordé le suffrage universel à ses « sujets ». Selon les termes de l'accord de rétrocession, il était prévu que les Hongkongais pourraient élire au suffrage universel le chef de l'exécutif en 2017 et leurs députés en 2020. Mais le gouvernement de Pékin n'a pas l'intention non plus d'accorder ce droit aux citoyens de Hong Kong. Le 31 août dernier, le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire chinoise a annoncé que le processus électoral adopté pour Hong Kong serait un suffrage universel sans liberté de candidature et n'autoriserait que deux ou trois candidatures (qui, de toute façon, devront avoir eu l'agrément des quelque 1 200 membres du comité de nomination choisis par Pékin). « *Les Hongkongais ont été trahis* », ont clamé certains leaders de l'opposition. C'est alors qu'ont commencé diverses manifestations.

## Pourquoi le régime chinois a-t-il pris cette position ?

Incontestablement, en remettant en cause les accords prévus, le régime chinois prenait le risque de nourrir une réaction. Il ne pouvait cependant faire autrement. En effet, la nature du régime du parti unique interdit que le peuple puisse choisir librement ses représentants. Pour maintenir (dans le cadre de sa politique d'ouverture au marché) le capitalisme à Hong Kong, il a dû accepter pendant un temps un certain nombre de libertés que la classe ouvrière a utilisées. Mais dans une situation où les grèves ne cessent pas en Chine et où le mouvement vers les délégués élus, vers la constitution d'organisation ouvrières est engagé, il ne pouvait pas prendre le risque que dans une partie de la Chine des élections puissent avoir lieu avec plusieurs candidats.

## Quelle a été la réaction du mouvement ouvrier de Hong Kong ?

Dans le cours du mouvement, des forces diverses ont certainement agi. Il est d'autant plus important de souligner la prise de position de la Hong Kong Confédération of Trade Unions (HKCTU), organisation constituée au début des années 1980 et qui s'est maintenue après la rétrocession, bien que le régime ait tout fait pour limiter la capacité d'organisation de la classe ouvrière. En vingt ans, la politique d'ouverture et de réformes a « désindustrialisé » Hong Kong, les patrons de

**Lettre de la Hong Kong Confederation of Trade Unions (HKCTU) au président de la République de Chine, Xi Jinping, et au chef du gouvernement de Hong Kong, Leung Chun-ying**

### "Halte à la répression contre le mouvement démocratique à Hong Kong"

« (...) Le gouvernement de Hong Kong, qui n'est pas élu sur la base d'un homme-une voix, a clairement montré ses positions pro-capitalistes par sa politique sociale et économique, menée aux dépens des intérêts des travailleurs et des syndicats indépendants. Les lois du travail et de la négociation collective, la limitation des heures de travail et la sécurité sociale pour tous, etc., sont refusées. Les syndicats indépendants sont en butte à la répression patronale, et ne peuvent survivre sans la démocratie politique. Nous exigeons :

1. Que le gouvernement de Hong Kong arrête d'utiliser la violence contre les manifestants et garantisse le droit à manifester pacifiquement. Le gouvernement est seul responsable des conséquences de la répression par la violence des manifestations.
2. Que l'Assemblée nationale du peuple chinois retire le projet du 31 août 2014 concernant les élections politiques à Hong Kong et s'engage à garantir de véritables élections politiques libres et justes à Hong Kong. »

l'industrie trouvant un coût du travail plus bas dans les nouvelles zones économiques spéciales qui venaient de s'ouvrir de l'autre côté de la « frontière » : de un million d'ouvriers du secteur industriel, on est passé à... 20 000 ! Dans le secteur textile, de 320 000 à 30 000. Et il a fallu s'en prendre aux droits des travailleurs. Dès la rétrocession en juillet 1997, le nouveau gouvernement s'est empressé d'abolir les lois régulant la négociation collective... qui n'avaient été adoptées que cinquante jours avant la fin de l'ère britannique ! Lee Cheuk-yan, alors président de la HKCTU, qui avait fait adopter cette loi sur la négociation collective, en parle comme du « *texte de loi le plus éphémère de Hong Kong, puisqu'il n'aura été en vigueur que deux semaines* ». Ce sont ces patrons tout-puissants de Hong Kong qui font pression depuis des années pour faire repousser tout projet de loi sur la négociation collective dans la province chinoise limitrophe du Guangdong, où se trouvent des zones économiques spéciales. Elire démocratiquement les représentants de son choix dans un syndicat, voter pour un candidat au Parlement qui a pu librement se présenter et présenter son programme ne peut être toléré par cette énorme couche sociale qui s'arroge le monopole du pouvoir. Accorder la liberté de candidature pour le poste de chef de l'exécutif à Hong Kong serait enfoncer un coin dans l'édifice. Pourquoi, dans d'autres provinces, n'aurait-on pas le droit de se présenter librement aux élections des parlements locaux ?

Prenez appui sur les droits démocratiques existants, les citoyens hongkongais ont manifesté à plusieurs reprises leur volonté de défendre leurs droits et de lutter contre toute forme de répression. Ainsi, des manifestations pour commémorer le massacre de Tiananmen de juin 1989 rassemblent toujours des centaines de milliers de manifestants chaque année ; en juillet 2003, 500 000 manifestants enterrèrent un projet de loi (article 23) exigé par Pékin qui visait à faire condamner pour trahison toute organisation ayant des liens avec d'autres à l'étranger ; en juillet et septembre 2012, des dizaines de milliers d'enseignants et de parents d'élèves ont défilé victorieusement contre le projet d'instaurer des « cours d'éducation morale et nationale ». Et nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs sur l'importance de la grève des dockers en avril 2013. ■

Italie

# A propos de la menace de grève lancée par les dirigeants des confédérations syndicales

**Un jour, les syndicats italiens, Confédération générale italienne du travail (CGIL) en tête, se déclarent prêts à discuter avec le Premier ministre, Matteo Renzi, du contenu de ses mesures anti-ouvrières. Le jour suivant, ces mêmes syndicats annoncent une éventuelle grève générale. Comment comprendre ?**

Lorenzo Varaldo

Après l'ouverture faite par Maurizio Landini (secrétaire de la fédération des métallurgistes de la CGIL), « pour débattre des réformes », affirmant « qu'il n'est pas question de faire grève, mais de faire des propositions pour éviter une explosion sociale ». Après que Susanna Camusso (secrétaire générale de la CGIL) se déclare disponible pour soutenir la remise en cause de l'article 18 du Code du travail, qui protège les salariés contre les licenciements sans motifs, ainsi que les contre-réformes de Renzi.

Ces mêmes responsables de la CGIL ont annoncé la possibilité de convoquer une grève générale contre le projet de remise en cause de l'article 18 du Code du travail et contre la

« réforme » du marché du travail. Et, au même moment, les directions de la Confédération italienne des syndicats de travailleurs (CISL) et de l'Union italienne du travail (UIL) affirment qu'elles sont prêtes à appeler à la grève si le gouvernement ne modifie pas le contenu des réformes.

Souvenons-nous qu'au début de l'année 2014, la chute du gouvernement Letta — qui avait succédé à Monti au printemps 2013 — avait mis en évidence une crise majeure des institutions. Face à la résistance des masses, la bourgeoisie italienne et les institutions de l'Union européenne avaient décidé de jouer la « carte Renzi », appuyée sur une propagande « pour le changement », « pour éliminer la vieille politique », « pour relancer l'Italie avec une jeune génération », comme seule possibilité de contenir l'explosion des masses. Mais, dans le même temps, la bourgeoisie savait que cette solution était la dernière réalisable.

Aujourd'hui, le « consensus » autour de Renzi (déjà faible quand on sait qu'aux élections européennes, Renzi n'a obtenu que 40 % des voix, avec un taux d'abstention qui s'élève à 50 %, taux historique pour l'Italie) s'est délité. Et le vrai contenu de sa politique est apparu, les attaques les plus brutales ont été annoncées, le chômage a augmenté...

Dans ce contexte, les dirigeants des syndicats sont placés dans une contradiction. D'un côté, des millions de travailleurs poussent à la mobilisation contre les contre-réformes, contre la destruction de tout ce qui reste des droits et garanties après vingt ans de mise en œuvre de la politique de

l'Union européenne, contre la destruction du Code du travail et du contrat national, contre la « réforme » de l'école qui ouvre la voie à la privatisation, contre le projet de « contrat à 400 euros par mois » qui vise à permettre une flexibilité sauvage... Mesures qui signifieraient la remise en cause directe du syndicat, de l'existence des syndicats, de la possibilité de négocier et de signer des conventions collectives. Cela, les dirigeants syndicaux le savent très bien.

Mais ils savent également qu'une grève générale signifierait la chute du gouvernement Renzi et donc l'ouverture d'une crise d'une ampleur négative en Italie. Crise qui aurait des conséquences pour l'ensemble des pays de l'Union européenne, alors que la bourgeoisie n'a aucune autre carte à jouer.

Et, d'un autre côté, ces dirigeants subissent la pression du président de la République, qui a lancé un appel direct à soutenir Renzi contre la mobilisation. Ce qui ne s'est jamais vu en Italie.

Le choix est donc le suivant : aller jusqu'au bout de la mobilisation exigée par les travailleurs, ou bien sauver le gouvernement et les institutions.

En brandissant la menace de la grève, les dirigeants syndicaux espèrent que Renzi va retirer quelques aspects des contre-réformes. Mais Renzi persiste : « Je n'arrêterai pas », martèle-t-il, affirmant que « l'article 18 est un totem qu'il faut abattre », et qu'il

« dialogue directement avec les citoyens, et non pas avec les syndicats ».

Le gouvernement va-t-il parvenir à ses fins ? Une chose est sûre : le rejet de la politique de Renzi croît de jour en jour (1). Mais croît également la volonté du chef du gouvernement italien d'aller jusqu'au bout dans la destruction des syndicats, en particulier de la CGIL, incapables à ses yeux de convaincre les travailleurs d'accepter les contre-réformes.

Plus que jamais la question de l'indépendance des syndicats est la question centrale.

C'est la raison pour laquelle il est urgent d'organiser cette discussion dans les instances, dans le respect des prérogatives des organisations syndicales, afin d'aider à grouper tous ceux qui veulent défendre l'existence de syndicats indépendants. ■

(1) Le Parti démocrate vient d'annoncer qu'il est passé de 500 000 à 100 000 membres en 2014.

**“Le choix est donc le suivant : aller jusqu'au bout de la mobilisation exigée par les travailleurs, ou bien sauver le gouvernement et les institutions”**



Nous publions dans ce supplément les articles parus dans notre journal en juillet et en août 2014, durant l'offensive destructrice contre le peuple palestinien. Comme le disent de très nombreux Palestiniens de Gaza, « le blocus nous tue à petit feu ». Le blocus est l'œuvre de l'armée israélienne.

La campagne internationale à l'appel de l'UGTA et du PT vise à développer l'exigence de la levée immédiate du blocus, sans condition !

C'est le rôle de ce journal ouvrier et internationaliste de fournir, semaine après semaine, les faits, les analyses, les interviews que vous ne trouverez nulle part ailleurs. Nous vous appelons à vous abonner à ce journal, à le diffuser, à le soutenir, parce qu'il est un journal ouvrier indépendant qui ne vit que de ses ventes.

Passez vos commandes à diffusion-io@fr.oleane.com

Palestine

# “Les jours de Gaza sont comptés” Levée immédiate et totale du blocus !

Gaza sera « un endroit invivable » d'ici à 2020. C'est ce qu'avait annoncé l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). C'était en août 2012. Après les cinquante jours du déluge de feu israélien, le porte-parole de l'UNRWA, Christopher Gunness, avertit : « Avec au moins 20 000 bâtiments résidentiels endommagés, voire détruits, avec des kilomètres d'infrastructures hydrauliques dévastées, avec les millions de litres d'eau usagée rejetée dans la mer quotidiennement, les jours de Gaza sont comptés. »

Plus de 15 000 habitations ont été détruites. Soixante-cinq mille personnes sans domicile sont hébergées dans des écoles. Plusieurs dizaines ont été détruites. Des quartiers entiers sont bloqués par l'amoncellement de gravats. L'unique centrale électrique de la bande de Gaza ayant été bombardée, l'approvisionnement en électricité est réduit à 30 % des besoins et la plupart des zones de Gaza sont privées d'électricité dix-

huit heures par jour. Le réseau d'adduction d'eau n'ayant pas été épargné, un quart de la population, 450 000 personnes, n'a pas accès à l'eau courante.

**“Selon un porte-parole de l'ONU, la reconstruction pourrait prendre dix ans”**

La moitié des hôpitaux ont été endommagés, voire détruits pour certains, alors qu'une grande partie des 10 000 blessés palestiniens ont besoin de traitements médicaux et chirurgicaux suivis.

Selon les porte-parole de l'UNRWA, la reconstruction de Gaza pourrait prendre dix ans si les restrictions israéliennes perdurent. L'entrée à Gaza des engins de travaux publics, des matériaux de construction et des équipements urbains dépend du bon vouloir des autorités israéliennes.

« Si vous voulez que du matériel d'aide reçoive l'autorisation d'accès (pour entrer en

territoire palestinien), il faudra inévitablement qu'il soit d'origine israélienne », explique un responsable. « Cela a pour conséquence d'augmenter les coûts de construction et de transaction, et c'est un problème politique qui doit être réglé », ajoute-t-il.

Un diplomate occidental s'est indigné « qu'un pays, qui vient juste de détruire 20 000 constructions à Gaza, demande maintenant à ce que son industrie du secteur du bâtiment tire profit de la reconstruction ».

Un silence assourdissant règne depuis l'arrêt des bombardements sur Gaza. Comme si c'était fini. Comme si la vie avait repris son cours. Mais c'est le blocus qui a repris son cours, avec ses conséquences funestes.

Face à ce blocus qui cherche à asphyxier et tuer à petit feu la population palestinienne, il n'y a pas de tâche plus urgente que de déployer le plus largement possible la campagne internationale pour la levée inconditionnelle, totale et immédiate du blocus de Gaza !

Correspondant ■

Algérie :

un appel commun de l'UGTA et du Parti des travailleurs

**Aux travailleurs, aux militants ouvriers, Aux défenseurs des libertés démocratiques**  
Levée inconditionnelle, totale et immédiate du blocus de Gaza  
Arrêt immédiat de toutes les mesures de guerre contre Gaza

Les peuples et les travailleurs du monde entier sont saisis d'horreur face au massacre et aux destructions massives qu'Israël et son armée ont imposé à Gaza, à tout le peuple palestinien, en déclenchant contre lui un déluge de feu, 51 jours durant : 2 150 morts, environ 12 000 blessés, environ 20 000 habitations détruites, 25 % des habitants de Gaza à la rue, toutes les infrastructures de base détruites (écoles, hôpitaux, universités, etc.), entraînant la destruction de 200 000 emplois, et le bilan macabre.

Les peuples et les travailleurs du monde entier acceptent, à commencer par l'administrateur d'Obama, poussez avant et soutenez l'arrêt complet de ce génocide.

Les travailleurs et les peuples ne peuvent pas accepter que de nombreux gouvernements, et notamment en certains nombre de « régions arabes dans le Moyen-Orient, ne fassent les comptes de ce crime contre l'humanité.

« Comme jadis empêché — et démentit — de recevoir des approches, nous condamnons sans équivoque le massacre des Palestiniens de Gaza tout comme l'occupation et la colonisation israéliennes de la Palestine historique. (...)

« Nous ne pouvons pas justifier de bombarder des civils de l'ONU, des militants des hôpitaux et des universités. Bien au contraire, nous appelons à une enquête internationale indépendante et impartiale pour mettre fin à ce massacre et à la destruction de la bande de Gaza. (...)

« Nous appelons à ce que les gouvernements cessent de fournir des armes et des munitions à Israël. (...)

« Nous appelons à ce que les gouvernements cessent de fournir des armes et des munitions à Israël. (...)

« Nous appelons à ce que les gouvernements cessent de fournir des armes et des munitions à Israël. (...)

« Nous appelons à ce que les gouvernements cessent de fournir des armes et des munitions à Israël. (...)

« Nous appelons à ce que les gouvernements cessent de fournir des armes et des munitions à Israël. (...)

« Nous appelons à ce que les gouvernements cessent de fournir des armes et des munitions à Israël. (...)

« Nous appelons à ce que les gouvernements cessent de fournir des armes et des munitions à Israël. (...)

« Nous appelons à ce que les gouvernements cessent de fournir des armes et des munitions à Israël. (...)

## Premiers signataires en Grande-Bretagne (signatures à titre personnel)

John McDonnell, député ; Ian Hodson, président du syndicat national des boulangers et de l'alimentation ; professeur Bill Bowring, responsable de la commission internationale de la société Haldane des avocats et juristes socialistes, président de l'association européenne des avocats et juristes pour la démocratie et les droits de l'homme (ELDH) ; Haim Bresheeth, faculté des arts et sciences humaines, Ecole des études orientales et africaines de Londres, directeur de Camera Obscura Films ; Ian Birchall, écrivain et traducteur, retraité, syndicat des universitaires (UCU) ; Jane Doolan, secrétaire du syndicat UNISON d'Islington ; Diana James, secrétaire adjointe du syndicat UNISON d'Islington ; Fiona Monkman, présidente du syndicat UNISON d'Islington ; Ghada Karmi, chercheur, université d'Exeter, responsable de la campagne Solidarité Palestine ; Mike Calvert, secrétaire adjoint du syndicat UNISON d'Islington ; Paul Murphy, délégué syndical et responsable de la commission internationale du syndicat UNISON d'Islington ; John Calderon, Labour Party, section de Hackney ; Helen Peters, maître de conférence à l'université de Londres, UCU, retraitée ; Paul Filby, syndicat des travailleurs du bâtiment (UCATT), Liverpool ; John Flanagan, syndicaliste ; Sheila Coleman, section locale du syndicat Unite, Liverpool ; Mona Baker, professeur, Institut de traduction, université de Manchester ; D' Gabriela Saldanha, maître de conférence, Institut de traduction, université de Birmingham ; Sue Blackwell, professeur associé, UCU ; Bahadur Najak, université de Durham ; Randy Banks, Institut de recherche sociale et économique, université d'Essex, UCU ; Mike Cushman, Ecole supérieure d'économie de Londres, UCU ; D' Barbara Harrell-Bond, université d'Oxford ; Paul Hudson, enseignant universitaire, retraité ; Jo Rust, militant du syndicat UNISON de Kings Lynn et sa région ; Nat Queen, université de Birmingham, UCU ; George Binette, secrétaire de UNISON et président des TUC de Camden ; Sam Grove, délégué syndical UNISON, Islington ; Yesim Senler, délégué syndical, UNISON, Islington ; Pam Woods, UNISON, Islington ; Denise Facey, vice-présidente, UNISON, Islington ; Roger Silverman, syndicat national des enseignants (NUT), Newham ; Joanna Cardwell, déléguée syndicale, UNISON, Islington ; Felicity Dowling, NUT, Chester ; professeur Michael Loughlin, université de Manchester ; Richard Carabine, collège de Birkbeck, Londres, UCU.

**“A titre individuel, je m'associe à l'appel de l'UGTA et du PT”**  
à envoyer à  
UGTA : salimlabatcha@gmail.com  
PT : yousseftazibt@yahoo.fr

## Brésil

# Quel bilan du premier tour, quelles questions pour le deuxième tour de la présidentielle ?



Photo DR

Avec 41,59 % des voix, la candidate du Parti des travailleurs (PT), Dilma Rousseff, est arrivée en tête, dimanche 5 octobre, au premier tour d'une élection à multiples rebondissements, qui s'est annoncée indécise jusqu'au bout.

Le candidat du PSDB (droite), Aécio Neves, a obtenu 33,55 %, tandis que la candidate écologiste, évangéliste, Marina Silva, présentée comme l'étoile montante qui allait battre la candidate du PT, n'a obtenu finalement que 21,32 %.

Aécio Neves, qui avait appelé dès le 5 octobre au soir à « unir les forces » pour battre Dilma Rousseff, a confié, le lendemain, avoir reçu un appel de félicitations de Marina Silva. Le 6 octobre, la Bourse de São Paulo, euphorique à l'annonce d'Aécio Neves, a bondi, terminant sur une hausse de 7,72 %. Aécio Neves, qui se pose comme l'homme de l'autonomie de la Banque centrale du Brésil, de la rigueur budgétaire et de la lutte contre l'inflation, a clairement la faveur des milieux d'affaires. On lira ci-dessous la déclaration du courant O Trabalho du PT.

Les chiffres du premier tour de la présidentielle sont connus, Dilma, du Parti des travailleurs, et Aécio, du Parti social-démocrate brésilien (centre droit —

NDLR), vont au deuxième tour. (...) Il est clair que le peuple ne veut pas revenir en arrière, comme l'a dit Dilma en annonçant les résultats. Le masque de Marina (la candidate écolo-évangéliste) avait déjà commencé à tomber, même parmi les forces sociales et économiques qui appuyaient Aécio et se servaient d'elle comme marchepied. (...) Maintenant, toute l'énergie durant trois semaines avant le deuxième tour doit être déployée pour battre Aécio.

Une question clé est l'urgence de la réforme politique : presque huit millions de Brésiliennes et de Brésiliens ont voté dans la semaine du 7 septembre dernier. 97 % ont voté oui au plébiscite populaire pour une Constituante exclusive et souveraine pour la réforme politique. Le PT lui-même a, dans une pétition, défendu la Constituante. Dilma dispose encore des débats du deuxième tour et d'autres opportunités : les 14 et 15 octobre prochains se réuniront à Brasilia les organisations populaires, syndicales et démocratiques, qui, au nom des huit millions de votants, vont remettre aux « trois pouvoirs de la République » l'exigence issue des urnes du plébiscite.

C'est une opportunité à ne pas rater : recevoir la délégation des huit millions. Dilma, assume la Constituante !

Aécio et les réactionnaires de tout poil qui vont maintenant l'appuyer sont contre une véritable réforme politique.

Dilma, convoque la base populaire et parlementaire pour appuyer le décret législatif du plébiscite officiel de la Constituante ! Et, du nord au sud, dans les villes et les campagnes, expliquons au peuple que le changement est en jeu, maintenant, dans ces élections, et il assurera la défaite totale d'Aécio ! C'est le chemin le plus court pour la victoire complète du peuple travailleur. Si Temer (candidat de droite à la vice-présidence aux côtés de la candidate du PT — NDLR) ne le veut pas, le peuple, lui, le veut ! La parole est à Dilma.

Une autre réflexion à l'issue du premier tour : si le peuple ne veut pas revenir en arrière, il veut des avancées et des changements. Alors, pourquoi donc le groupe parlementaire du PT est-il passé de 86 députés fédéraux élus en 2010 à 70 en 2014 ?

Pourquoi le nombre de députés d'Etat du PT est-il tombé de 149 en 2010 à 108 en 2014 ? Pourquoi le nombre d'abstentions, de votes blancs et nuls est-il passé de 26,7 % en 2010 à 29 % en 2014, en particulier à São Paulo où le nombre d'abstentions, de votes blancs et nuls bat un record depuis 1989 en atteignant 37 % ?

Tout cela — les pertes de voix et l'abstention — n'a-t-il pas un rapport avec une certaine déception ? Oui ! Dans la « ceinture rouge » du Grand São Paulo et de la périphérie de la capitale, base historique du parti, Dilma a été battue au premier tour, résultat qui a une répercussion nationale. Et nous avons tous vu l'attaque contre le PT croître avec l'Action pénale 470 (procès de plusieurs des principaux dirigeants du PT) contre laquelle les sommets du PT n'ont opposé aucune réponse. Aujourd'hui, quatre dirigeants historiques, parmi ceux qui entraînent le plus grand nombre de votes, sont en prison.

Or un avertissement avait déjà été donné lors des manifestations du mois de juin 2013. Et

si cet avertissement est adressé maintenant au PT, c'est justement parce que c'est du PT au gouvernement, qu'on attendait satisfaction.

Le problème revient maintenant dans les élections. La meilleure réponse qui fut donnée à l'époque par Dilma elle-même (« pour donner plus, il faut changer les institutions »), c'est

**“Dilma, entend la voix des huit millions de votants au plébiscite populaire”**

de proposer une Constituante pour la réforme politique.

Celle-ci est fondamentale pour débloquer les réformes gelées par le Congrès (Parlement — NDLR) : la fin de l'excédent fiscal primaire afin d'at-

tribuer les fonds publics aux services publics, à la réforme agraire, à la renationalisation, à la démilitarisation de la police militaire, etc. A l'époque, Dilma a reculé pour maintenir l'accord national avec le PMDB (droite — NDLR) dans le cadre du « présidentielisme de coalition ». Un genre d'alliance qui réclame maintenant son prix, amputant des groupes parlementaires entiers dans les Etats.

Cependant, c'est là la question fondamentale : la réforme politique afin d'établir, pour le moins, la proportionnalité de la représentation et le vote par liste ; pour en finir avec un Sénat oligarchique et le financement patronal des candidats.

Sinon, le Congrès devient toujours plus réactionnaire et pro-impérialiste. Le Diap (département intersyndical d'assistance parlementaire) estime que le Congrès qui vient d'être élu sera « le plus conservateur depuis 1964 » (O Estado de São Paulo, 6 octobre) : passant de 220 à 280 parlementaires chefs d'entreprise (+ 27 %), de 130 à 160 parlementaires propriétaires terriens (+ 23 %), tandis que le nombre de syndicalistes régresse de 83 à 46 (- 44 %).

La lutte n'a jamais été facile pour le peuple travailleur, elle ne le sera pas non plus aujourd'hui au deuxième tour, mais les conditions pour la victoire de Dilma et des gouverneurs du PT sont réunies. »

**Le courant O Trabalho du Parti des travailleurs appelle à voter Dilma au second tour, pour la Constituante. Il invite, sur cette base, à rejoindre O Trabalho et à participer aux réunions et regroupements « Dialogue et action pétistes » préparant une rencontre nationale pour la Constituante les 29 et 30 novembre prochains, à Brasilia.**

## Venezuela

## Un jeune député du PSUV et sa compagne assassinés



Photos DR

Plus jeune député de l'Assemblée nationale vénézuélienne, membre du Parti socialiste uni du Venezuela (PSUV), Robert Serra, 27 ans, et sa compagne, Maria Herrera, ont été assassinés chez eux, dans le quartier populaire de La Pastora, à Caracas, par six individus fortement armés. Une opération minutieusement planifiée dans laquelle les premiers éléments de l'enquête voient la main de l'ambassade américaine à Caracas et de l'ex-président colombien Alvaro Uribe.

Correspondant

Les premiers mois de cette année 2014 ont été marqués au Venezuela par une recrudescence des manifestations de la droite, parties des quartiers riches de Caracas, dont la grande presse internationale a voulu faire croire à l'époque qu'il s'agissait d'une « révolte populaire contre la vie chère ». Ces mêmes médias présentèrent alors un jeune

**“Un signal préoccupant de l'infiltration des paramilitaires au Venezuela”**

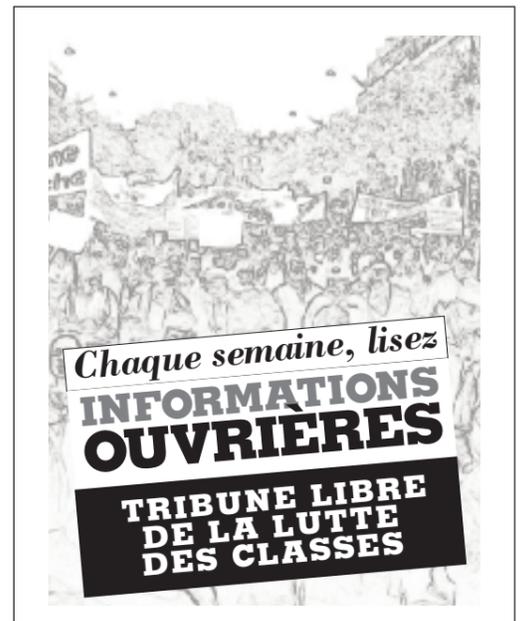
Vénézuélien, Lorent Saleh, comme un « leader étudiant de la lutte pour la démocratie ».

Ce brillant leader « démocrate » a été expulsé le 4 septembre dernier de Colombie, où il recevait une formation paramilitaire. Plusieurs vidéos le montrent durant ces cours, se vantant de faire partie de ce qu'il appelle « l'opération Liberté » et de rentrer bientôt au

Venezuela où, disait-il : « Nous allons commencer par faire une vingtaine de macchabées en quarante-huit heures à Caracas, pour neutraliser les collectifs. »

Le maire de Bogota, Gustavo Petro, rappelle que Robert Serra enquêtait sur les liens entre Lorent Saleh et l'ex-président colombien Alvaro Uribe.

C'est dans ce cadre qu'il faut replacer l'assassinat « sélectif » du député et de sa compagne, qui porte la marque des paramilitaires et des politiques de terreur visant à intimider les jeunes qui, partout dans le monde, veulent en finir avec la société d'exploitation et d'oppression qu'ils subissent avec leur peuple. L'ex-président colombien Ernesto Samper, actuel secrétaire général de l'UNASUR (organisme regroupant les douze nations sud-américaines), déclare que « l'assassinat de Serra est un signal préoccupant de l'infiltration des paramilitaires au Venezuela ». ■



## UNE SEMAINE DANS LE MONDE

## JÉRUSALEM-EST

## Le gouvernement israélien poursuit sa politique d'épuration ethnique

Le ministre israélien de l'Habitat, Uri Ariel, a prétendu à la radio militaire que sur les 2 610 nouveaux logements dont la construction vient d'être annoncée à Jérusalem-Est, « un millier seront destinés à des Arabes ».

Mensonge ! Pour « La Paix maintenant », une association israélienne opposée à la colonisation, il y a très peu de chances au contraire pour que des Palestiniens soient autorisés à vivre dans les immeubles qui vont être construits : « Les expériences passées montrent que les adjudications pour la construction de logements à Jérusalem-Est sont destinées aux juifs. »

« Sur les quelque 55 000 logements construits par le gouvernement à Jérusalem-Est (depuis l'occupation de 1967), pratiquement aucun d'entre eux n'a été vendu à des Palestiniens », constate l'association. Dans le même temps, le Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, a défendu les colons sionistes qui se sont emparés de force de vingt-cinq appartements, à Silwan, un quartier palestinien de Jérusalem-Est. « Le gouvernement n'a pas à se mêler de cette affaire de logements qui ont été achetés en toute légalité par des juifs », a-t-il affirmé.

## CHIFFRE

94 000

C'est, en dollars, le montant du bonus que s'est octroyé, pendant l'année fiscale 2014, le directeur financier de la Banque mondiale, le Français Bertrand Badré, grand ordonnateur des restructurations et autres plans d'austérité partout dans le monde. S'y ajoute un salaire annuel net de quelque 380 000 dollars. Au moins quatre hauts dirigeants de la Banque mondiale, basés à Washington, ont récemment reçu de pareilles « primes pour compétence exceptionnelle ».

## ITALIE

## Le président de la Banque centrale européenne, conspué lors de son voyage à Naples

« Précarité, pauvreté, chômage, spéculation, libérons-nous de la BCE », clamait l'une des banderoles brandies par quelque 10 000 manifestants qui faisaient face à un important dispositif policier déployé tout autour du site où le président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, prenait la parole. « Jatevenne » (« Allez-vous-en » en dialecte napolitain), criait la foule.

## Grèce : les retraités dans la rue, les médecins et infirmiers en grève



Photo DR

Des milliers de retraités grecs (notre photo) ont manifesté le 2 octobre dernier à Athènes pour protester contre la diminution de leurs pensions et réclamer un accès « gratuit » au système de soins. De leur côté, les médecins et les infirmiers hospitaliers sont en grève pour dénoncer les coupes budgétaires dans la santé publique.

Les retraités refusent de nouvelles coupes dans leurs pensions, qui ont déjà subi des baisses pouvant aller jusqu'à 40 % depuis 2010, début de la mise en œuvre d'une stricte politique d'austérité imposée par l'Union européenne et le FMI.

« Santé gratuite pour tous », réclamaient les banderoles des manifestants. Le secteur de la santé en Grèce a subi de plein fouet les effets de l'austérité, avec des

dépenses en baisse de 11 % par an en moyenne depuis quatre ans, selon l'OCDE. A elles seules, les dépenses de fonctionnement ont été réduites de 60 % depuis 2009, expliquent les syndicats nationaux de médecins et d'infirmiers, qui décrivent une organisation des soins « dans le rouge » et « à la limite des règles de sécurité », où un poste sur trois n'est pas pourvu.

Onze hôpitaux, 10 000 lits et 30 000 postes ont été supprimés en quatre ans en Grèce et les patients sont appelés « à mettre toujours davantage la main à la poche » pour se soigner.

Un millier d'agents hospitaliers ont manifesté à Athènes. « Hôpitaux fermés = cimetières ouverts », proclamait l'une des banderoles noires du cortège.

## ALLEMAGNE



« Nous faisons grève »

« Nous faisons grève »

## BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE Plusieurs pays doivent « accélérer » les « réformes structurelles »

Le président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, a intimé l'ordre à « certains pays de la zone euro », sans les nommer, d'« accélérer » la mise en œuvre des « réformes structurelles » exigées par l'Union européenne. Il s'agit aussi bien de réformer « les marchés du travail et de la production » que d'agir « pour améliorer l'environnement économique des entreprises », a-t-il insisté. Les pays de la zone euro doivent « rester dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance », a-t-il martelé, alors que les gouvernements de l'Union européenne s'apprêtent à transmettre à Bruxelles, pour approbation, leurs projets de budget 2015.

## BULGARIE

## Explosion mortelle d'une usine : la privatisation tue !

L'explosion d'une usine de munitions a fait quinze morts en Bulgarie, soulevant l'indignation dans un pays où des accidents semblables se multiplient.

« Treize hommes et deux femmes sont morts » dans le sinistre survenu mercredi 1<sup>er</sup> octobre dans la ville de Gorni Lom (nord-ouest). Le drame sera sans doute attribué par les autorités à une « erreur humaine ». En fait, selon un électricien de l'usine, dont le témoignage a été confirmé par des familles de victimes, « des jeunes sans formation ont été embauchés dernièrement » sur le site.

Six ouvriers y avaient perdu la vie dans deux précédentes explosions, en 2007 et 2010.

L'industrie d'armement bulgare a été privatisée dans les années 1990. La sécurité de ces établissements a été chaque fois mise en cause.

« C'est ce qui arrive quand les règles de sécurité ne sont pas respectées », dénonce une retraitée interviewée par la télévision privée bTV : « Je travaillais dans cette usine quand elle appartenait à l'Etat, des règles très strictes y étaient imposées et personne ne mourait. »

« Mon fils a cherché du travail pendant trois mois et demi, il s'est finalement vu obligé d'aller travailler là-bas. Je le suppliais de renoncer à ce travail dangereux, mais il avait une famille à nourrir », déclare à la même chaîne une mère en larmes, vêtue de noir. Dimitar Dimitrov, 59 ans, ancien ouvrier à l'usine, a perdu dans l'accident son fils Vassil, âgé de 26 ans. « Les conditions de travail sont actuellement très mauvaises », explique-t-il. Beaucoup des ouvriers travaillent pour 240 leva (120 euros) par mois. Ils s'y résignent en l'absence d'autres possibilités d'emploi. »

## MEXIQUE

## Des milliers de manifestants réclament la réapparition en vie de 43 étudiants disparus (notre photo)



Photo AFP

Dans l'Etat de Guerrero (sud du Mexique), la commémoration du massacre d'étudiants par des militaires place Tlatelolco, à Mexico, le 2 octobre 1968, s'est transformée en une manifestation pour la réapparition en vie de quarante-trois jeunes étudiants disparus depuis près d'une semaine après des affrontements violents avec la police. Des proches des disparus ont pris la tête de la marche organisée à Chilpancingo, capitale de l'Etat de Guerrero, avec des pancartes portant l'inscription : « Ils ont été pris vivants, nous voulons leur retour ».

Les étudiants disparus font partie d'une école normale proche de Chilpancingo. Ils s'étaient rendus dans la ville d'Iguala, à une centaine de kilomètres, pour récolter des fonds d'aide. Montés en force dans des bus de transport public pour revenir chez eux, ils ont été la cible de tirs de la part de la police.

Trois étudiants ont trouvé la mort dans cette première fusillade, et des témoins affirment que des dizaines d'entre eux ont été emmenés vers une destination inconnue dans des voitures de police.

« Nous en avons assez de la criminalité et de la corruption », déclare Manuel Martinez, dont un neveu de 18 ans figure parmi les disparus.

« Les recherches n'ont été jusqu'ici qu'une farce », dénonce l'oncle d'un autre disparu.

Plusieurs milliers de personnes ont également défilé à Mexico pour l'anniversaire du massacre de Tlatelolco. Ils ont eux aussi dénoncé les disparitions d'Iguala. « La même histoire se répète. Ceux qui ont tué de sang-froid à Tlatelolco sont les mêmes qui sont aujourd'hui responsables de la disparition des étudiants de Guerrero », constate amèrement, Rosa Icela, mère de l'un des disparus.



Après nos cahiers d'été "spécial 1914-1918"

Les lendemains de la Première Guerre mondiale

# Le dépeçage de l'Empire austro-hongrois : un "cordon sanitaire" contre la Russie soviétique

Nous avons particulièrement insisté, dans nos premiers articles traitant de la période de l'immédiat après-armistice, sur la volonté unanime des impérialismes vainqueurs de se dresser de toutes leurs forces contre la révolution qui surgit partout en Europe et qui a déjà abouti, fin 1917, à l'édification du pouvoir des conseils ouvriers en Russie. Leurs ennemis communs, ce sont bien cette vague révolutionnaire, le bolchevisme et le premier Etat ouvrier d'Europe lui-même, celui qui a balayé le pouvoir des tsars en Russie.

Rappelons-le : pendant les tractations diplomatiques de Versailles, plusieurs corps expéditionnaires des nations impérialistes sont en train d'appuyer militairement les armées blanches qui tentent d'abattre, par la guerre civile, ce jeune pouvoir ouvrier. Par les traités de 1919-1920 organisant le démembrement de l'ancien Empire austro-hongrois, il s'agit donc aussi d'édifier un « cordon sanitaire » — l'expression est de l'époque — autour et contre la révolution russe, ce que relate cette semaine Jean-Marc Schiappa.

Par Jean-Marc Schiappa

**A**près le traité de Versailles — dont nous avons vu la semaine dernière comment il avait accompagné la contre-révolution en Allemagne et préparé l'écrasement de ce pays — et avant celui de Sèvres concernant l'Empire ottoman (notre prochaine article), plusieurs traités concernent l'Europe centrale et orientale.

Celui de Saint-Germain, relatif à l'Autriche-Hongrie elle-même (10 septembre 1919), suivi par le traité de Trianon, à propos des pays issus de cet empire (4 juin 1920), et le traité de Neuilly (27 novembre 1919) avec la Bulgarie.

En effet, des mouvements révolutionnaires ont éclaté dans l'ensemble des pays de la région, plus particulièrement en Autriche et en Hongrie, aboutissant à la destruction des monarchies séculaires du pouvoir des Habsbourg, balayé par la guerre et la révolution.

Ainsi, en Hongrie, le 16 novembre 1918, la République a été proclamée et, dans la situation d'un pays vaincu et ruiné, une révolution a éclaté, avec des « conseils », comme en Russie et en Allemagne. Elle a porté à sa tête un gouvernement social-démocrate et communiste. Il n'est pas loisible ici de revenir sur les détails de cette courte révolution qui fut à la fois un espoir d'appui

pour la révolution soviétique russe et une déception, du fait de son écrasement. Ce sont les troupes françaises du général Berthelot qui, entrant à Budapest en août 1919, après quelques semaines de révolution, permettent le triomphe de la contre-révolution, pogromes et exécutions sommaires compris.

La guerre de 1920 entre la Russie révolutionnaire et l'Etat polonais dirigé par le dictateur nationaliste Pilsudski fait partie de cet ensemble. Le général Mikhaïl Toutchatchevsky

**"L'impérialisme est toujours un facteur de guerre, même quand il parle de paix ; surtout, quand il parle de paix"**

(fusillé plus tard sur ordre de Staline), commandant l'Armée rouge, lance une proclamation qui résume l'état d'esprit des révolutionnaires : « *A l'Ouest ! Sur le cadavre de la Pologne blanche se trouve la route à la révolution mondiale. Marchons sur Vilno, Minsk, Varsovie !* » Cette offensive échoue. Il faut souligner le rôle des nombreux conseillers militaires français (parmi lesquels un certain capitaine, futur général du nom de Charles de Gaulle...) et le peu efficace travail personnel de Staline,



Dans le film de Bertrand Tavernier, *Capitaine Conan*, le corps expéditionnaire en Bulgarie.

plus préoccupé de sa gloriole personnelle que de la victoire de l'armée révolutionnaire, puisqu'il a évité de faire avancer le corps d'armée qu'il dirige sur Varsovie, pourtant atteignable. L'essentiel est le coup d'arrêt porté à l'expansion de la révolution.

Le même rôle réactionnaire de l'armée française en Bulgarie est illustré, d'un point de vue artistique, dans le remarquable film de Bertrand Tavernier *Capitaine Conan* (notre photo) où on voit les groupes d'assaut français s'opposer aux tentatives de fraternisation avec les soldats russes.

Là est la nécessité, pour les impérialistes vainqueurs, des traités concernés ici, ouvertement et explicitement contre-révolutionnaires. Il faut ajouter que ces actes diplomatiques sont eux-mêmes de faux traités, très significatifs de l'extrême violence qui règne alors dans les « relations internationales », comme nous le rappelons dans notre encadré.

**LES "DROITS DE PEUPLES", UN SOMMET D'HYPOCRISIE**

Pour contrecarrer la poussée révolutionnaire en cours, le président américain Wilson avait fait adopter à la conférence de Versailles un « plan de paix » en quatorze points, un sommet d'hypocrisie puisqu'il stipulait, dans son point 9, le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ! La réalité fut tout

autre, exactement le contraire : les peuples furent écartelés et divisés en différents Etats concurrents, et ce qui devait prétendument assurer la paix ne fut, pour reprendre les termes d'un militaire français, « seulement (qu')un armistice de vingt ans ».

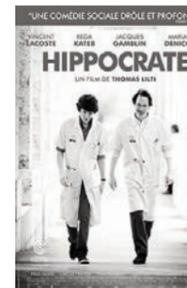
Dans le cas de la Hongrie, par exemple, un habitant sur trois du pays d'avant-guerre s'est retrouvé en Roumanie, en Yougoslavie ou en Tchécoslovaquie qui, elle-même, comprenait une forte minorité allemande (les Sudètes).

Partage en dépit du bon sens ? Tout au contraire : ces Etats débiles, divisés, favorisaient, par leur constitution même, les revendications nationalistes contre les revendications sociales. Il en fut de même pour la Pologne, l'Autriche, la Yougoslavie. Ces Etats n'étaient viables que par le soutien que leur apportait tel ou tel impérialisme, dont ils devenaient le jouet, préparant ainsi un futur conflit. Le principe qui fut surtout mis en application fut celui de la « viabilité des frontières ». Ainsi, l'Italie obtint une région peuplée de germanophones autrichiens parce que le col du Brenner, entre les deux pays, était la seule « bonne » frontière naturelle. L'impérialisme est toujours un facteur de guerre, même quand il parle de paix ; surtout, quand il parle de paix.

CINÉMA

Hippocrate

Un film de Thomas Lilti (1)



Ce film, dédié au célèbre médecin grec du Ve siècle avant notre ère, dont la tradition déontologique de dévouement aux malades est toujours actuelle à travers le serment que prêtent les médecins en passant leur thèse, est digne d'intérêt à plus

d'un titre. C'est une chronique intime, autobiographique, d'un jeune interne en médecine qui commence une immersion dans l'univers hospitalier. C'est l'hommage qui est rendu à ces médecins étrangers, venus souvent du Maghreb ou d'Afrique noire, qui occupent une place de plus en plus importante dans nos hôpitaux, en raison d'une politique de sélection sévère et injuste à l'entrée des études médicales en France. Ces médecins sous-payés sont généralement les chevilles ouvrières des services hospitaliers. Voici des portraits de malades, celui de Tsunami, marginal alcoolique, délaissé dans son coin, et celui d'une vieille dame en fin de vie. Voici encore des rencontres avec des infirmières aux réactions vigoureuses et directes face aux misères et injustices résultant des manques de moyens. Ce sont des portraits de médecins : un chef de service dont la veine médicale s'est asséchée, et qui est entré dans le rôle de gestionnaire d'occupation des lits que la loi hospitalière lui impose ; et aussi ce directeur d'hôpital qui, finalement, est obligé de reculer devant la mobilisation des médecins et des personnels en grève pour obtenir la levée d'une injuste sanction contre un confrère algérien, qui incarne, dans les plus grandes difficultés, la tradition médicale hippocratique. Il y a beaucoup de poésie dans cette sagatémoinage très réaliste et, surtout, beaucoup de franchise et d'honnêteté. Un film sain, que nous recommandons vivement à nos lecteurs. **D<sup>r</sup> J.-B. P.**

(1) Thomas Lilti est médecin. Il continue d'exercer en faisant des remplacements de généraliste.

LIVRE

Morteparole

Un roman de Jean Védrières

Editions Fayard, Paris, 264 pages, 18 euros

**D**ire d'un écrivain qu'il aime les mots et sait les manier serait a priori relever de la banalité, voire du pléonasmisme. A feuilleter pourtant l'ennui de tant de futurs Goncourt ou autres « prix littéraires », on va apprécier la langue de Jean Védrières, riche et rafraîchissante comme une bouffée d'air frais. Evidemment, l'usage des mots est la marque de son style, de son travail, les mots de la révolte, de la poésie, de la révolution, les mots du rêve et de l'engagement.

Ces mots, Paul et Giovan les ont partagés dans leur jeunesse et leur foi dans un avenir meilleur. Quand ils se retrouvent bien plus tard — maintenant —, quelque chose va s'être cassé entre eux. Toujours anarchiste, n'ayant rien oublié de ses origines italiennes, Giovan ne pourrait continuer à vivre sans l'espoir d'un monde fou, sans la beauté des mots qui peuvent le dire. Mais Paul n'utilise plus la même langue... Il a voulu poursuivre les si jolies leçons de ses maîtresses d'école qui lui avaient révélé la vie dont il rêvait ; il est devenu professeur. Mais, maintenant qu'il a les cheveux gris, il parle le vocabulaire de la médiocrité commerciale, de la société de consommation, de la comptabilité. Tristesse et grisaille de cette morteparole, bien propre sur elle, aseptisée, naphthalinée... La morteparole dont la société a besoin.

Et l'auteur de s'indigner en quelques mots (toujours eux), probablement irrémédiables : « *Là-dedans, on vivrait des sons désagréables, des nasales brèves, leur battement métallique.* » **F. P.**

ECLAIRAGE

De faux traités imposés par la force des armes

Les traités de Saint-Germain, Trianon et Neuilly ne méritent pas leur nom, car un traité suppose une négociation, même inégale. Ainsi, entre la révolution russe et l'Allemagne, il y eut de longs mois de négociations en 1918, qui aboutirent au difficile traité de Brest-Litovsk, qui amputait le territoire russe de nombreuses régions mais permettait la survie de la révolution. Mais il s'agit bien d'un traité entre deux parties, même s'il fut cruel pour la Russie soviétique.

S'agissant des humiliations imposées par les vainqueurs de 1914-1918, lors des traités de 1918-1920, le cas est radicalement différent. Nombre de ces traités, à commencer par celui de Versailles, ont été qualifiés de « diktat », mot qui se passe de traduction.

Ainsi, la délégation autrichienne est exclue des négociations du traité de Saint-Germain, dont le texte est traduit en diverses langues... mais pas en allemand ! Ce traité s'impose aux autres protagonistes, notamment aux Etats issus de l'Empire austro-hongrois, qui ne peuvent que l'accepter. Un témoin raconte comment la délégation hongroise est considérée lors des séances aboutissant au traité de Trianon : « *On les reçut comme des prisonniers. Ils furent enfermés, sous la garde de policiers avec l'interdiction d'en sortir. Seul le comte Apponyi, en considération de son grand âge (74 ans), fut autorisé à faire un petit tour de promenade, escorté d'un inspecteur de la Sûreté.* »